

# E Arts et spectacles

Montréal,  
mercredi  
22 octobre  
1997

La Presse



**Télévision**  
Janette Bertrand  
innove encore :  
*Jamais sans amour*  
page E 3

MONDE / PETITES ANNONCES / DÉCÈS



Lhasa de Sela et Yves Desrosiers. Leur rencontre ? Un hasard...

PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

## De Sela et Desrosiers voulaient jouer dans le métro...

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE  
collaboration spéciale

On les retrouve côte à côte dans un café d'Outremont. Elle, plutôt charmante avec ses yeux brillants et sa frimousse éternellement souriante. Lui, un peu taciturne derrière ses cheveux longs, sa barbe de deux jours et sa froque de moto. On dirait presque la Belle et la Bête, tant le contraste est frappant.

Elle, c'est Lhasa. De Sela pour les non-intimes. On ne vous répètera pas l'histoire maintes fois racontée. Tout a été dit depuis la sortie de son premier album *La Llorona* l'hiver dernier : la naissance aux États, l'enfance au Mexique, l'adolescence en Californie, les parents bohèmes, l'autobus qui servait de maison, l'arrivée à Montréal au début de la décennie, la voix grave, les mélodies poignantes, les plaintes mexicaines réinventées...

Lui c'est Yves Desrosiers, 35 ans, discret de nature. Ex-guitariste des Taches et de Jean Leloup, banjoïste, joueur d'égoïne, de lap steel bass et d'une pléiade d'instruments plus ou moins « réguliers », il accompagne Lhasa depuis quatre ans. C'est aussi lui le grand responsable des musiques, des arrangements et de la réalisation de cette dépayssante *La Llorona* qui a déjà trouvé plus de 35 000 preneurs au Québec.

Leur rencontre ? Un hasard. Yves sortait de l'épisode Jean Leloup. Lhasa, qui avait alors 21 ans, voulait chanter du jazz. « On a décidé de monter un tour de chant pour jouer dans le métro, raconte le guitariste. Ce qu'on n'a jamais fait d'ailleurs ! »

Pendant quatre ans, ils ont écumé les cafés-bars de la ville avec leur petit « tour de chant », délaissant progressivement le jazz pour des compositions originales en es-

pagnol, d'inspiration tzigane ou mexicaine. Et puis il y a eu cet album séduisant, sans âge, qui n'en finit plus de récolter les éloges de la presse. Une histoire presque banale tellement elle semble avoir été de soi.

« Ça s'est fait naturellement, graduellement » affirment-ils en haussant les épaules.

À les entendre, on croirait même que tout a été trop facile. « On a quand même travaillé fort, se défend Lhasa dans son français un peu cassé. Ça ne s'est pas fait tout seul. Pour moi particulièrement, l'écriture a été comme une lutte. C'est difficile d'écrire. Et c'est tellement facile d'être mauvais. »

De son côté, Yves affirme n'avoir eu aucune difficulté à passer du rock à la musique d'inspiration latine. « Les chansons mexicaines sont des chansons très simples, explique-t-il. Ce sont seulement les façons de jouer et les instruments qui changent. Tout est ailleurs dans cette musique-là. Les silences, les finesses, les nuances... Je suis juste surpris de pouvoir rendre ces chansons de cette façon-là, un peu hurluberlue, et que les gens aiment ça. »

Qu'ont-ils gardé de leurs premiers concerts ? Pas grand-chose, croient-ils, sinon cette âme mélancolique, dramatique et une sorte de naïveté dans la musique. « On n'a

jamais voulu être techniques ou show off », affirme la chanteuse. Comprendre que pour eux, l'émotion passe avant tout, avant même les considérations commerciales, qui n'ont d'ailleurs jamais été à leur agenda. « La mentalité de marché, on cadre pas tellement là-dedans, siffle Lhasa. Notre musique s'adresse sans doute plus aux gens qui aiment la musique qu'à ceux qui voudraient l'utiliser pour faire des affaires... »

Précisons cependant qu'à l'heure actuelle, la cote de Lhasa de Sela est à la hausse — elle remportait d'ailleurs hier soir le Félix de l'Artiste québécois — Musiques du monde — et que la diffusion internationale de *La Llorona* est envisagée à plus ou moins court terme par la compagnie Audiogram, tant en Europe qu'aux États-Unis. À cet effet, la chanteuse s'est justement produite au MIDEM latino de Miami au début du mois de septembre devant une poignée de distributeurs américains potentiels. Le tandem revient par ailleurs d'une série de deux concerts à l'Île de la Réunion, donnés en première partie de la capeverdienne Césaria Évora.

Avec tout ça, on allait presque oublier la nouvelle série de spectacles qui débute ce soir et se poursuit jusqu'à vendredi au Club Soda, et qui doit être reconduite les 26 et 27 novembre pour des suppléments. Leur premier concert vraiment complet à Montréal depuis la sortie de l'album, affirment-ils. « Imagine, la dernière fois c'était au Quai des Brumes » lance Lhasa. Autant dire une éternité...

LHASA DE SELA et ses musiciens sont au Club Soda les 22, 23, 24 octobre. Supplémentaires les 26 et 27 novembre.

## Gala de l'ombre ou ombre de gala ?

L'ADISQ remet 32 Félix à son gala hors d'ondes

SONIA SARFATI

Même si, année après année, on dit regretter qu'ils restent dans l'ombre... ils y demeurent et, en plus, ils s'y multiplient : les artisans de l'industrie québécoise du disque et du spectacle, les producteurs et une certaine catégorie d'artistes se sont en effet partagé 32 Félix, hier au Cabaret du Casino de Montréal où l'ADISQ a tenu son gala-hors d'ondes, avant le « vrai » Gala, celui de dimanche.

En 1991, 20 statuettes dorées avaient été remises dans ce contexte. L'an dernier, 29. Pas pour rien si, en recevant son trophée pour l'Album de l'année Classique / Soliste et petit ensemble (*Mozart, Opéra pour deux*), la violoniste Angèle Dubeau a répété « que ce Félix serait encore mieux s'il était présenté en ondes ».

Rires dans l'assistance, qui était encore à l'écoute : l'animatrice de la soirée, l'humoriste Lise Dion, n'en était qu'à la remise du second Félix. Graduellement, l'attention s'est dissipée — moins que ne le veut la coutume (!) lors de cet événement, mais trop quand même.

Le directeur de l'ADISQ Pierre Rodrigue, avait pourtant prévu le coup : « J'espère que vous saurez respecter vos collègues honorés ce soir. Il faudrait effacer cette image de bouffons indisciplinés qui nous dessert mal auprès du reste du milieu », a-t-il lancé avant de passer le micro à Lise Dion.

Laquelle, en un temps record et entre quelques gags (certains moins réussis que d'autres), a annoncé finalistes et gagnants.

Les applaudissements les plus nourris ont certes été ceux qui ont accompagné Lhasa, lorsqu'elle est montée sur scène pour recevoir le Félix de l'Artiste québécois / Musiques du monde. Radieuse, elle a brièvement remercié ceux qui ont travaillé sur le disque *La Llorona* — mais qui n'ont reçu aucun des quatre Félix pour lesquels ils étaient en nomination.

Son de cloche semblable du côté de la gang de Jean Leloup, qui n'a obtenu aucun des trois statuettes pour lesquelles elle était finaliste (gagons que ce beau monde se rattrapera dimanche).

Les collaborateurs de Claire Pelletier, en nomination dans quatre catégories, ont pour leur part rafflé le Félix du Réalisateur de disques de l'année (Pierre Courchesne et Claire Pelletier, pour *Murmures d'histoire*) et celui du Sonorisateur de l'année (Mi-

chel Toueg, pour le spectacle *Murmures d'histoire*). Parmi les grands habitués du « pré-gala » de l'ADISQ, notons que Disques Audiogram a remporté le Félix du Producteur de disques de l'année et de la Maison de disques de l'année; que la maison cousine Distribution Sélect a reçu le Félix du Distributeur de l'année; que l'Équipe Spectra a obtenu le Félix du Producteur de spectacles de l'année; et qu'au sein de cette méga-écurie, *La Force de comprendre* de Dubmatique a été nommé Album de l'année / Rock alternatif et que Jean Massicotte et Claude Champagne ont reçu le Félix du Preneur de son de l'année pour *Bliss Station* de Gogh Van Go.

Autres habitués : René Angéllil a été nommé Impréario de l'année pour la sixième année consécutive, la salle Albert-Rousseau s'est qualifiée comme Salle de spectacle de l'année pour la quatrième fois en cinq ans et Productions Alain Dupuis a reçu encore une fois le Félix de l'Équipe de promotion de l'année.

Daniel Lavoie a pour sa part délogé Carmen Campagne, son *Bébé Dragon* recevant le titre d'Album de l'année / Enfants, tandis que François Pélusse a peu (ou pas du tout !) surpris en obtenant le Félix de l'Album de l'année / Humour pour *L'Album du peuple*, tome 1.

Ont aussi été récompensés : Georges Hamel (*Il se souvient du temps*, Album country), La Bottine Souriante (*La Bottine Souriante en spectacle*, Album folk), le chœur de l'Abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac (*Pax*, Album classique / Orchestre), Bernard Primeau Jazz Ensemble (*Oeuvres de Félix Leclerc*, Album jazz), Éditions Audiogramme / Kaligram (Éditeur), Richard Grégoire (Arrangeur pour *Marguerite Volant*), Productions Folle Avoine (Pochette de disque pour *Beauprés Home* de Hart Rouge), Productions Richard Bleau (Agence de spectacles), Zara Films (Maisons de production de vidéoclips), Communications Huot et Desaulniers (Relations de presse), la salle de spectacle de Sept-Îles (Diffuseur de spectacles), Yvon Bilodeau (Metteur en scène pour *Vous attendez Bori*), Lise Dion et ses scribes (Scripteur de spectacles), Nick Cernovich (Concepteur d'éclairage pour le spectacle de Gilles Vigneault), Sogestalt 2001 (Producteur d'émissions de télévision), Poly-Productions (Émission de télé / Chanson : *Les enfants d'un siècle fou*) et Avanti Ciné Vidéo (Émission de télé / Humour : *Miss Madame — La Petite Vie*).

## Claude Charron, capitaine des Médias à la LNI

EN VADROUILLE



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

C'est pas demain la veille. C'est aujourd'hui ! Prêts, pas prêts, quand il faut y aller, faut y aller et nous serons six représentants des médias sur la patinoire du Medley demain soir pour le match LNI-Médias qui nous opposera (pas trop j'espère) à six excellents joueurs professionnels de la LNI (Ligue nationale d'improvisation).

Notre entraîneur, Robert Ménard, a réussi, après une douzaine de télécopies, à nous réunir tous pour une rencontre de familiarisation. Sympa. D'ailleurs nous avons

élu, à l'unanimité, Claude Charron capitaine de l'équipe Médias. Après tout, un match d'impro, c'est moins risqué qu'un *Match de la vie* ! Tout allait bien, mais, lorsque Ménard nous a informés que le terrifiant Yvan Ponton allait être l'arbitre de notre match, j'ai bien cru que Pierre Therrien, Pénélope McQuade, Françoise Guenette, Alain Dumas (*Flash*) et moi-même, allions démissionner en bloc ! Nous avons senti le même frisson d'effroi avant de nous ressaisir. Allez on va s'amuser ! Quossa va donner ? Si j'en juge par la rencontre LNI-Chanson lundi soir, c'est très encourageant : les pros se sont vraiment amusés, mais jamais aux dépens des chanteurs, toujours en tendant une perche, et le public avait visiblement beaucoup de sympathie pour les « débutants ».

Les chanteurs ont d'ailleurs gagné la partie 8 à 7 et mérité deux étoiles : Dédé Fortin a remporté la troisième étoile de la soirée et Sylvie Legault la première. Encore ! Nommée capitaine de l'équipe, la championne (et chanteuse !) avait changé de camp pour remplacer Louise Forestier, et elle fut d'un support constant pour chaque membre de son équipe. Une vraie mère-poule ! Surtout avec Paul Piché. Lui qui suit passionnément les

matchs de la LNI depuis des années, il était présent mais n'arrivait pas à « jouer », à donner des répliques. Devant une situation bien établie où il est surpris par sa femme (Sylvie Legault) à discuter avec sa maîtresse, il n'a pas réussi à se défendre. Avec un naturel déconcertant il a lancé « Mais je n'ai jamais connu une situation pareille, moi. Je ne sais pas quoi faire » ! À la fin, il a réussi à balbutier quelques mots dans un rôle « d'esthéticienne » que lui a imposé Sylvie. C'était tordant.

Cette rencontre nous a aussi permis de voir Gilles Vigneault, sans chemise, dans une scène d'amour ! Puis faire un impro de 60 secondes sans paroles (le grand Gilles sans le verbe !) et une formidable impro chantée, en duel avec un *squigee* et Denis Gagné lui a superbement donné la réplique (chantée) du tac au tac, comme dans une comédie musicale. Un des meilleurs moments de la soirée.

Enfin, chacun a compris qu'il faut faire confiance à ses partenaires, les écouter, se composer un personnage, un caractère, et plonger : dire quelque chose qui fera avancer l'action, ou nourrir le dialogue ! Facile à dire...

■■■

Bonne nouvelle : la LNI va enfin

bénéficier d'une aide financière convenable. Dommage que Robert Gravel ne soit plus là pour en profiter mais vaut mieux tard que jamais et, à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, la ligue passera de 20 000 \$ à 100 000 \$ en subventions cette année; 30 000 \$ du Conseil des arts et lettres du Québec et 210 000 \$ répartis sur trois ans du ministère de la Culture et des Communications. La LNI survira...

**Vogel à Cuba**

Le pianiste et chef d'orchestre Vic Vogel part dimanche pour deux belles semaines à Cuba. Pas en vacances, mais pour lui c'est tout comme, puisqu'il s'en va jouer. Invité par le nouvel ambassadeur canadien, Keith Christie, à participer à la Foire internationale de La Havane, du 2 au 9 novembre, il jouera avec le fameux pianiste de jazz afro-cubain Chucho Valdez qui est venu il y a trois ans au Festival de jazz de Montréal en solo et cet été avec son groupe *Irakere*, dont Vic va augmenter le nombre.

Il a aussi mis au programme plusieurs pièces à deux pianos pour son gros concert à la basilique Saint-François d'Assise dans le Vieux-La Havane le 5 novembre.

Vic Vogel dirigera ensuite un concert bénéfice pour la restauration du vieux théâtre America, avec

des vedettes locales, dont le créateur de *Besame mucho*, le 7 novembre dans ce beau grand théâtre de style art déco.

**That is the question !**

« Produire en anglais... pour mieux produire en français » ? *That is the question*, pour tous les producteurs aujourd'hui, et c'est le sujet qui sera débattu ce matin au cours du séminaire « Télévision : nouveaux horizons 97 » organisé par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision à l'hôtel Reine-Élisabeth.

C'est l'occasion de rencontrer des représentants de télédiffuseurs majeurs comme René Desmarais, de CFCF; Glenn O'Farrel, de Global Québec; Michael Rauch, de Motion Picture et Showtime Networks de L.A.; et Phillis Platt, de CBC Toronto.

L'occasion de discuter et d'échanger avec des Québécois sur leurs expériences de production d'émissions en anglais comme le réalisateur George Mihalko et les producteurs André Picard, de SDA; Kevin Tierney, des productions La Fête; Claude Godbout, de Prisma; et Arnie Gelbart, de Galafilm. Le déjeuner causerie sera animé à midi par l'honorable Kim Campbell, consul du Canada à L.A.

SPECTACLES

EN BREF

Salles de répertoire

**BARAKA 70MM**  
Cinéma Impérial : 21 h.

**BIG BLUE (THE)**  
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.

**BURNED EDEN**  
Cinéma Parallèle : 19 h 15.

**CASABLANCA**  
Cinéma du Parc (1) : 14 h 30.

**CHRONIQUE D'UN ÉTÉ**  
Cinéma Impérial : 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.

**COMTESSE DE BATON ROUGE (LA)**  
Cinéma-Campus (Centre d'essai, 6e étage, Pavillon J.-A. DeSève, 2332, Édouard-Montpetit) : 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.

**CONTACT**  
Cinéma du Parc (1) : 16 h 30.

**FASCINANT NATURE**  
Cinéma Impérial : 17 h.

**FIRE**  
Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 15.

**HOMMAGE À MIKHAIL**

**KOBAKHIDZE**  
Cinéma Parallèle : 17 h 30, 21 h 30.

**KISSED**  
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.

**MICROCOSMOS**  
Cinéma Impérial : 20 h.

**PATIENT ANGLAIS (LE)**  
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil) : 20 h.

**RÉTROSPECTIVE MOSES ZNAIMER**  
Cinéma Impérial : 20 h.

**ROGER AND ME**  
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.

**SUNDAY**  
Cinéma du Parc (2) : 15 h 15, 19 h 30.

**TEX AVERY À LA WARNER**  
Cinéma Impérial : 20 h.

**VOITURES D'EAU (LES)**  
Cinéma Impérial : 20 h.

**WACO**  
Cinéma du Parc (3) : 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 45.

IMAX

**IMAX - Vieux-Port**  
Programme double :

**PLAISIRS DE LA PEUR, LA SCIENCE DU DIVERTISSEMENT — AMAZONE**  
12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h 15 (version française) ; 10 h 15 (version anglaise)

**AMAZONE**  
18 h 15 (version française)

**PLAISIRS DE LA PEUR, LA SCIENCE DU DIVERTISSEMENT — AMAZONE**  
et du spectacle laser : 21 h 15 (version anglaise)

**IMAX LES AILES (Mail Champlain, 2153, Boul. Lapinière, Brossard)**

**LES AILES DU COURAGE :**  
13 h, 15 h, 19 h, 21 h.

**MIR :**  
14 h, 16 h, 20 h.

Programmes simples et doubles disponibles en tout temps. Fermé le lundi.

Théâtre

**THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE (84, Ste-Catherine e.)**  
*La Serva Ammosa*, de Carlo Goldoni. Texte français de Marco Micone. Mise en scène de Daniel Rousseil. Avec Markita Boies, Gérard Poirier, Serge Postigo, Ghyslaine Tremblay, Linda Sorgini, Violette Chauveau, Stéphane Breton, Michel Laperrière, Stéphan Cloutier et Marc Legault. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h.

**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.)**  
*Décadence*, de Steve Berkoff. Avec Monique Miller et Jean-Louis Millette : 20 h.

**SALLE FRED-BARRY (4353, Ste-Catherine e.)**  
*Contes comus, légendes fourchues*, de Bryan Perro. Avec Sylvie Delisle, Marcel Lévasseur, Sylvie-Camille Marchand.

Bryan Perro et le musicien Denis Massé : 20 h 30.

**THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine e.)**  
*Le Cid*, de Pierre Corneille. Mise en scène de Serge Denoncourt : 13 h 30, 19 h 30.

**ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.)**  
*Fantômes de Fantômes*. Mise en scène de Manon Lussier. Avec Isabelle De Blois, Lyne Rodier, Patrick Dubois et Philippe Martin. Présentation du Théâtre de Boléro. Du mar. au sam., 20 h.

**ESPACE LA VEILLÉE (Théâtre Intime, 1371, Ontario e.)**  
*Gustave n'est pas moderne*, d'Armando Llamas. Mise en scène de Jean-Claude Côté. Avec Claude Gai, Martin Larocque et Luc Morissette : 20 h.

**ESPACE LIBRE (1945, Fullum)**  
*La Peau des Yeux*, de Carolle Nadeau. Avec Guy Beausoleil, Yves Bourque, Tania Charron-Brissette, Carole Châtel, George Krump, Maxime Lemieux-Ouellette et Dominique Quesnel : 20 h.

**ESPACE GO (4890, St-Laurent)**  
*Quai ouest*, de Bernard-Marie Koltès. Mise en scène d'Alcega Ronfard. Avec Catherine Archambault, Pierre Collin, Stéphane Demers, Widemir Normil, Stéphanie Panneton, Gilles Renaud et Diego Thornton. Du mar. au sam., 20 h.

**THÉÂTRE OLYMPIA (1004, Ste-Catherine e.)**  
*Broue*, de Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Louis Saia, Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier : 20 h.

**LA LICORNE (4559, Papineau)**  
*La Maison Amérique*, de Edward Thomas. Trad. de René-Daniel Dubois. Mise en scène de Martin Faucher. Avec Pascale Desrochers, Gérard Gagnon, Stéphane Gagnon, Patrick Goyette, Louise Turcot. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

**THÉÂTRE DU MAURIER (Monument-National, 1192, St-Laurent)**  
*Twelfth Night*, de William Shakespeare : 20 h 30.

Les Mighty Mighty Bosstones : 19 h 30.

**CABARET (2111, St-Laurent)**  
Mane-Jo Thério : 20 h 30.

**CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL**  
*Les Fous du Rock'n Roll 2*, textes de Pierre Légaré. Mise en scène de Moutte : 20 h.

**CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)**  
Lhasa de Sela : 20 h 30.

**CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur e.)**  
Little Buster et les Soul Brothers : 20 h.

**L'ARTOTHÈQUE (5720, St-André)**  
Place aux poètes avec Nancy R. Lange et Fernand Durepos : 20 h 30.

**BALATTOU (4372, St-Laurent)**  
Quartette Brian Quaye : 22 h.

**PTIT BAR (3451, St-Denis)**  
Marc Edgar : 21 h 30.

**JELLO (151, Ontario e.)**  
Joe Armando : dès 21 h.

**WAX (3481, St-Laurent)**  
Last Tango : dès 21 h.

**CAFÉ BOOMERS (297, Bord-du-Lac, Pointe-Claire)**  
Stuart Patterson Blues Band : dès 21 h.

**TOPS DE LAVAL (1545, Boul. Le Corbusier)**  
Björn Again : 22 h 30.

**O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)**  
Mathieu Grégoire : dès 21 h.

Musique

**CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR**  
Philippe Doss, pianiste, et Quatuor Con Fuoco : 20 h.

**PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)**  
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Cecilia Bartoli, mezzo-soprano. Symphonie no 1 (*Classique*) et *Ouverture sur des thèmes juifs* (Prokofiev), *Exsultate, jubilate* (Mozart), *airs de Le Siège de Corinthe et Zelmira* (Rossini), *ouvertures de Guillaume Tell* (Rossini) et *La Forza del destino* (Verdi) : 19 h.

Après New York et Toronto, Keith Haring à Montréal

La grande rétrospective consacrée à Keith Haring, ce jeune artiste américain né en 1958, mort du sida à l'âge de 31 ans, et dont les petits hommes allumettes avaient d'abord orné les couloirs sombres du métro de New York avant de se retrouver dans les galeries les plus huppées de SoHo, sera présentée l'an prochain au Musée des beaux-arts de Montréal, du 5 novembre 1998 au 10 janvier 1999. Organisée par le Musée Whitney de New York la rétrospective de l'artiste préféré des vedettes rock, est actuellement offerte aux Torontois, à l'Art Gallery of Ontario, jusqu'au 18 janvier.

TÉLÉMAX c'est toutes vos chaînes préférées!



22h

CRASH TEST!

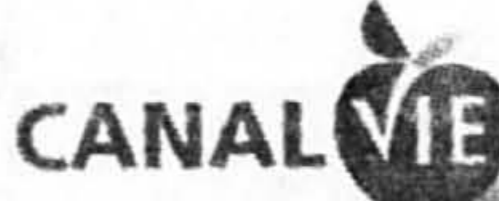
Les graves défauts de fabrication des voitures.



20h

BASEBALL

Quatrième match de la Série Mondiale.



20h

DIAGNOSTIC

Un documentaire choc sur les maladies cardiaques.



DES CENTAINES DE BILLETS À GAGNER !!



Voici la phrase chanceuse : «CKOI ET LA PRESSE SONT FIERS D'ACCUEILLIR LES BACKSTREET BOYS À MONTRÉAL.»

Concours en ondes du 6 octobre au 7 novembre 1997.

LA PHRASE CHANCEUSE : **«CKOI et La Presse sont fiers d'accueillir les backstreet boys à Montréal !»**

Découpez et postez à : **CKOI 96,9 Concours backstreet boys**  
C.P. 96,9 Montréal (Québec) H4G 3M1

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

La Presse et CKOI 96,9 FM

présentent le concours la phrase chanceuse backstreet boys

Si votre téléphone sonne, vous devrez répondre par la phrase chanceuse :

«CKOI et La Presse sont fiers d'accueillir les backstreet boys à Montréal.»

À tout moment, écoutez entre autres Y'é trop de bonne heure de 6h à 9h et "Z" et les Z'envahisseurs de 16h à 18h.

Remplissez le coupon de participation et conservez la phrase chanceuse avec vous !

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

**10:30 (2) - Christiane Charette**  
Monique Miller et Jean-Louis Millette sur leur nouvelle pièce; Monique Simard sur ses malheurs et une entrevue de Londres sur la famille royale.

**19:00 (35) - La Fin du monde...**  
Janette Bertrand cause avec Marc Labrèche.

**20:00 (2) - Le Volcan tranquille**  
Tiens tiens: le général de Gaulle vient à Montréal pendant la guerre et produit tout un effet.

**21:00 (2) - Enjeux**  
Reportage fascinant sur le financier ruiné Robert Campeau qui habite un château en Europe et qui tente de se refaire après sa ruine de 1990.

**21:00 (3) - Public Eye with Bryant Gumbel**  
Un portrait et une entrevue de Céline Dion au menu.

**22:30 (10) - Le Poing J**  
Invités: Lise Dion, Jean-Louis Roux et l'excellente chanteuse Holly Cole.

**23:20 (2) - Les Ordres**  
Après l'extraordinaire Octobre de Pierre Falardeau de dimanche dernier, voici le film que Michel Brault a fait sur les événements de 1970. Un autre point de vue. Avec Jean Lapointe, Héliène Loiselle et Guy Provost.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	(2) (9) (13)	Ce soir	Virginie	Maman chérie	Le Volcan tranquille	Enjeux	Le Téléjournal	Le Point (22-27)	Nouvelles du sport	Cinéma / LES ORDRES (23-29)	(2) (9) (13)			SRC
TVA	(4) (8) (7) (10)	Le TVA	Piment fort / Marcel Leboeuf	La Poule aux oeufs d'or	Politiquement Colette	Le Retour	Sauve qui peut!	Le TVA	Le Poing J / Lise Dion, Jean-Louis Roux, Holly Cole	Le TVA Sports / Loteries (23-52)	(4) (8) (7) (10)			TVA
TOC	(15) (17) (24) (45)	La Maison de Quimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	National Geographic	Le Joyau de la couronne	En pleine nature	Québec plein écran	La Période de questions	(15) (17) (24) (45)				TOC
TOS	(16) (30) (35)	Presse-citron	Flash / Claude Lelouch	La fin du monde est à 7 heures	Hockey / Panthers - Canadiens	Le Grand Journal	Sports Plus	Pub	(16) (30) (35)					TOS
CITV	(12) (8)	Pulse	Wheel of...	The Nanny	Spin City	Murphy Brown	The Drew Carey Show	Ellen	Law and Order	CTV News	Pulse / Sports	(12) (8)		CITV
CBC	(6)	News	ABC News	Frasier	Grace Under...	Spin City	Dharma & Greg	Drew Carey	Ellen	ABC Primetime Live	News/M*A*S*H	Nightline (23:35)	(6) (22)	CBC
CBS	(3)	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				CBS
NBC	(5)	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				NBC
PBS	(33) (57) (12)	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				PBS
A & E		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				A & E
BRAVO		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				BRAVO
CANAL D		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				CANAL D
DISC.		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				DISC.
FOX		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				FOX
GLOBAL		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				GLOBAL
MP		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				MP
MMA		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				MMA
NW		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				NW
RDI		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				RDI
RDS		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				RDS
TÉLÉTOON		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				TÉLÉTOON
TLC		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				TLC
TSN		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				TSN
TV5		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				TV5
VIE		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				VIE
YTV		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Finales: Indians - Marlins	GI Bill: Law... Changed America	Divided Highways	Cinéma / ENCHANTED APRIL (4) avec J. Lawrence	(33)				YTV



Céline Dion

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - MMA = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

# Janette Bertrand n'a pas perdu la main

## TELEVISION



Louise Cousineau

On voit Janette Bertrand ces jours-ci à la télé annoncer sa série *Le Piège* qui débute vendredi à 20 h à Radio-Canada. Elle a un peu vieilli depuis ses démêlés avec Radio-Québec, mais elle ne fait pas ses 72 ans. Et surtout, notre Janette nationale n'a pas perdu la main, ni pour l'écriture, ni pour la direction d'acteurs. *Le Piège*, de la nouvelle série *Jamais sans amour*, est une oeuvre prenante, superbement jouée.

Plus encore: Janette Bertrand innove. Après le dernier épisode dans un mois, vous verrez les deux acteurs principaux, toujours dans leur personnage, s'expliquer et tenter de justifier leurs actions devant la psychologue Marie Valiquette, qui n'est pas une actrice mais une vraie docteur en psychologie. Un tour de force.

Autre nouveauté: Janette est à l'écran pour ouvrir et fermer ses épisodes, présentant ses personnages et réagissant à leurs actions. Très bonne idée.

L'histoire de *Piège* est simple en apparence: une patiente frigide s'amourache de son médecin, qui succombe.

Dans des mains moins expertes, ç'aurait pu être d'une banalité à zapper. Mais voilà: Mme Bertrand a non seulement le sens du dialogue truculent et souvent drôle, mais en plus elle sait tirer des acteurs des trésors de performances. On sait tous que Marcel Sabourin est un bon acteur: regardez-lui l'oeil tourner quand il découvre que sa patiente l'aime et vous saurez, sans qu'il ait dit un

mot, à quel point il est vulnérable. M. Sabourin est un grand acteur.

Après le visionnement hier, il expliquait comment Janette sait venir chercher non seulement la surface, mais tout ce qu'il y a dans un acteur. Comment s'y prend-elle? Mais en faisant répéter son monde pendant 90 heures pour une miniserie de quatre heures. En leur expliquant toutes les facettes de leur personnage. De l'unique à notre télévision pressée!

Le cas de Marie Charlebois, cette actrice qu'on a vue dans *À nous deux!* et qu'on voit en deux exemplaires dans la publicité d'Uniprix ces jours-ci, est probant: voilà une comédienne qu'on a toujours cru ordinaire. Attendez de la voir en Lucie Emond: elle vous fera croire sans difficulté à cette femme-enfant superdépendante, superapeurée, qui fait des cystites à répétition depuis son mariage — cinq ans! — pour échapper aux relations sexuelles.

Janette Bertrand aime nous poser des problèmes moraux: ce vieux médecin si compréhensif, si loin des docs distants qui nous expédient vite avec une prescription, avait-il une excuse de se laisser séduire par sa patiente? Il n'en a pas, bien sûr, parce qu'il a abusé de son autorité. Mais malgré tout, vous aurez du mal à le condamner. C'est tout l'art de Janette d'analyser dans les détails comment les gens les mieux intentionnés en arrivent à commettre d'atroces erreurs.

Et de faire réfléchir: vous auriez dû entendre les réactions des journalistes à l'issue du visionnement d'hier. Les discussions étaient passionnées. Rare phénomène!

Mme Bertrand ne sera présente à Radio-Canada qu'en novembre et en mars, en période de gros sondages, soit dit en passant. Pour quatre semaines chaque fois, pas plus. Au printemps, elle s'attaquera à l'obsession de la mineure.

Et toujours le vendredi, soirée qui fait peur tant aux auteurs qu'aux diffuseurs. Mais notre Janette a fait des gros succès à Radio-Québec le vendredi dans le temps des *Grand A*. Télé-Québec n'a plus de grands succès de public depuis son départ. Ils auraient dû y penser à deux fois avant de ne pas lui renouveler son contrat.



## Ruiné dans le beau château, M. Campeau!

Enjeux ce soir — Radio-Canada, 21 h — offre l'histoire fascinante de Robert Campeau, ce petit gars de Sudbury devenu milliardaire dans l'immobilier, maintenant ruiné. Mais qui vit dans un splendide château en Autriche. On se croirait chez le baron von Trapp dans *La Mélodie du bonheur*.

Le journaliste Alain Gravel a posé les bonnes questions: comment peut-on être ruiné et avoir un château avec piscine en marbre dans le grenier? L'homme d'affaires Stanley Hartt expliquera que M. Campeau a un con-

trat de mariage québécois qui est un chef-d'oeuvre. La famille a pu conserver une trentaine de millions à l'abri. Vous verrez aussi Claude Blanchet, le président de la Société générale de financement, raconter son admiration pour le personnage qui lui a enseigné plein de trucs.

Une heure sans une seconde d'ennui où vous apprendrez comment la haute finance de Toronto a tout fait pour l'empêcher d'acheter le Royal Trust, parce qu'il était canadien-français. Campeau en a fait une dépression, puis a décidé d'investir aux États-Unis, ce qui devait causer sa perte.

Un personnage unique, un bâtisseur d'empire, qui a fait des enfants à sa deuxième femme pendant qu'il était encore marié avec la première, et qui décide, à 70 ans passés, de se refaire dans l'immobilier en Allemagne.

Les téléspectateurs qui ont perdu de l'argent quand les parts de son entreprise ont dégringolé ne lui pardonneront sans doute jamais leur ruine. Mais on ne peut s'empêcher d'admirer la vitalité de cet homme qui a laissé l'école à 14 ans pour devenir balayeur dans les mines. « Je voulais faire de l'argent! »

### LA COMÉDIE MUSICALE A CHORUS LINE

**Du 11 au 23 novembre**  
matinées les samedis  
et les dimanches

9 Tony Awards  
1 prix Pulitzer  
5 Drama Desk Awards

Billets en vente  
à la Place des Arts 842-2112  
et comptoirs Admission 790-1245

Théâtre Maisonneuve  
Place des Arts  
Redevance de 1,25\$ (+ taxes)  
sur tout billet de plus de 10\$.

## Hyper-Allergic en tournage à Montréal

Le tournage du film *Hyper-Allergic*, une comédie qui évoque les mœurs et les valeurs d'une famille juive en crise, a débuté mardi à Montréal.

Réalisé par Shimon Dotan — gagnant d'un Ours d'argent au Festival de Berlin pour *The Smile of the Lamb* —, le film met en vedette quatre Québécois: Geneviève Brouillette (*La Comtesse de Bâton Rouge, Liste noire*), Geneviève Boujold (*Dead Ringers, Anne of the Thousand Days*), Dorothee Berryman (*Le Déclin de l'empire américain, Red Violin*) et Roc LaFontaine (*Marguerite Volant, The Minion*).

En tête de la distribution figure aussi une brochette d'acteurs américains dont Ellen Burstyn (*Alice Doesn't Live Here Anymore, The Spitfire Grill*), Ted Levine (*Heat, Georgia*) et Amanda Plummer (*Pulp Fiction, Outer Limits*).

### DU CRÉATEUR DE 'FRISSONS'

## LE PACTE DU SILENCE

mandalay

16 A L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

---

### UN CHEF-D'OEUVRE LÉGENDAIRE!

## SEPT ANS AU TIBET

LE MEILLEUR RÔLE DE BRAD PITT

mandalay

A L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

### GUIDE HORAIRES CINEPLEX ODEON

TOUTE LA JOURNÉE MARDIS et 500\$\*  
cinéRABAIS MERCREDIS

pour informations, appelez 849-2222 de 1h00 à 21h30

DU 17 AU 23 OCTOBRE 1997	CENTRE-VILLE suite...	DELSON (Place)	LAVAL (Carrefour) suite...
<b>ATWATER PV</b> 100, Boul. Georges-Goyau, Delson 635-9799 I KNOW WHAT YOU DID LAST SUMMER (v.o. anglaise) * 1:30-5:00-8:30-9:30 U TURIN (v.o. anglaise) (16 ans) * 1:30-4:00-6:45-9:15 EDGE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 BERRI PV 1780, rue St-Denis 788-2115 BEAN (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 BOUCHERVILLE PV Avalon 20, rue St-Denis 449-6404 BEAN (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20 JOUR AVÈC LA MORT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:25-7:00-9:40 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 CÔTE-DES-NEIGES 6700, Gde-ter. St-Denis 344-1001 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 L.A. INTÉRIEURE (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30-4:25-7:00-9:40 PEACEMAKER (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 ROCKY (v.o. anglaise) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:00 Lun. Jeu. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 CONCUBINE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-6:45-9:20			

PRÈS DE  
**20 000 \$**  
EN VOYAGES DE  
RÊVE À GAGNER!



SALON INTERNATIONAL  
**TOURISME  
VOYAGES**

DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE  
PLACE BONAVENTURE  
MONTRÉAL

La Presse et Cité RockDétente vous invitent à venir globe-trotter au Salon international tourisme voyages. 9 voyages à gagner :

- 1 circuit d'une semaine en Corse, pour 2 personnes, offert par l'Agence du Tourisme de la Corse, l'hotel, transport aérien offert par Air France, et une voiture par Europ Auto Vacances.
- 1 séjour d'une semaine, à l'hôtel Amhsa Estrella del Mar, en République Dominicaine, pour 2 personnes, hébergement en formule tout inclus, offert par Royal Vacances et le vol par Royal, ligne aérienne.
- 1 séjour de 5 nuits à l'île Moorea et 2 nuits à Tahiti, pour 2 personnes, dans les hôtels Sofitel. Transport aller-retour entre Los Angeles et Papete sur A.O.M. offert par Voyages Cassis.
- 1 séjour d'une semaine dans le village Les Boucaniers en Martinique, pour 2 personnes, portion terrestre seulement, offert par le Club Med.\*
- 1 séjour d'une semaine à l'hôtel Hacienda, section Garden, Puerto Plata, République Dominicaine, pour 2 personnes, hébergement en formule tout compris, offert par Vacances Signature et le vol par Canada 3000.
- 1 séjour d'une semaine au Club Valtur à Agadir, au Maroc, pour 2 personnes, hébergement en formule tout compris, portion terrestre seulement, offert par Vacances Central Holidays.\*
- 1 séjour à Toronto et Niagara Falls, pour 2 personnes, incluant 3 nuits d'hébergement, offert par VIA Rail Canada et Americanada.
- 1 séjour d'une semaine dans un studio Pierre & Vacances sur la Côte d'Azur, France, pour 2 personnes, hébergement seulement, offert par Jet Tours (Canada).\*
- 2 billets d'avion aller/retour Montréal/St-Petersburg, Floride, offerts par Vacances Air Transat.
- Les assurances voyages sont offertes par la Croix Bleue Canassurance. Un montant de 200 \$ canadien en argent de poche, par forfait, est offert par Diners Club / enRoute.

\* Ne comprend que la portion terrestre, transport aux frais des gagnants. Taxes d'aéroport, taxes de séjour et frais de service sont applicables sur certains prix.

Pour participer, rien de plus simple ! Il suffit de remplir ce coupon de participation et de le déposer lors de votre visite au salon dans le stand des exposants part. (l'après (selon le prix que vous désirez gagner), ou encore postez-le à l'adresse suivante :

La Presse Concours «Venez globe-trotter au Salon international tourisme voyages», C.P. 11052, Succ. Centre ville, Montréal (Québec) H3C 4Y8

Les règlements du concours sont disponibles à la sortie du salon et à La Presse. Les coupons doivent être reçus à La Presse au plus tard le vendredi 31 octobre à 12h. Les fac-similés reproduits à la main seulement sont acceptés.

**VENEZ  
GLOBE-TROTTER AU SALON**

SALON INTERNATIONAL  
**TOURISME  
VOYAGES**

Le tirage aura lieu au Salon international tourisme voyages le dimanche 2 novembre 1997 à 17h.

Nom : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Écoutez la chronique R.V. CARTE POSTALE avec Léo Kiefer diffusée à 8h12 le matin du 27 octobre au 2 novembre sur les ondes de Cité RockDétente et identifiez l'un des sujets de la semaine:

Cochez la destination que vous désirez gagner (1 seul choix par coupon de participation):

<input type="checkbox"/> Côte d'Azur (France)	<input type="checkbox"/> Corse (France)	<input type="checkbox"/> Martinique (Club Med)
<input type="checkbox"/> Tahiti	<input type="checkbox"/> Floride (É.-U.)	<input type="checkbox"/> Niagara
<input type="checkbox"/> Agadir (Maroc)	<input type="checkbox"/> République Dominicaine (hôtel Amhsa Estrella del Mar)	<input type="checkbox"/> République Dominicaine (hôtel Hacienda)

N.B. Pour être valide, ce coupon doit être dûment rempli. S.V.P. cochez la case suivante si vous ne désirez pas profiter d'offres publicitaires.

UN ÉVÉNEMENT

EN COLLABORATION AVEC

**La Presse**

**CITÉ  
rock détente**

## OSM / Argerich gagne encore

CLAUDE GINGRAS

Comme si toute la ville s'était fait dire que l'expérience à vivre, c'était Martha Argerich, c'est devant un auditoire encore plus nombreux que la veille que la pianiste se produisait hier soir — en fait une salle archi-comble, d'abord très attentive puis ovationnant bruyamment, debout, à la fin.

Argerich, comme on sait, est ici pour enregistrer plusieurs concerts dont trois sont également joués par elle en public, avec l'OSM et son ex-mari Charles Dutoit au pupitre. Mais on sait aussi qu'elle remplaçait hier soir le troisième de Bartok par le Sol majeur de Ravel, l'autre concerto demeurant inchangé, soit le premier de Prokofiev.

Comme on l'a vu la veille, la technique est stupéfiante pour une femme de 56 ans qui, au surplus, a connu ces derniers temps de très graves problèmes de santé. Rien de tout cela ne paraît à l'audition, ni même au plan visuel où l'illusion est de voir une jeune fille se donnant entièrement à son piano et à sa musique. La possession de l'un et de l'autre est d'ailleurs entière. Pas une seconde d'hésitation, une force herculéenne, la vitesse d'un champion olympique, une mémoire phénoménale de toutes les notes, de tous les signes, et aussi de tout ce que l'orchestre a à faire en même temps que le piano. On la voit d'ailleurs écouter constamment l'orchestre et on se rappelle qu'elle fit elle-même de la direction dans certains enregistrements.

Le premier Concerto de Prokofiev est une oeuvre de jeunesse et, surtout, une oeuvre jeune. Et Argerich le joue ainsi, avec de l'humour, un sens rythmique contagieux et une sonorité scintillante. Au Ravel — qu'elle enregistra une première fois il y a 30 ans avec le Troisième de Prokofiev joué lundi soir —, elle apporte la fantaisie que lui permet une très longue fréquentation de la partition, quitte à modifier légèrement certaines valeurs de notes sans jamais affecter le discours. Son mouvement lent fut un sommet: l'introduction, une page complète de piano seul, se déroula

dans le silence absolu de la salle et, à la fin du morceau, le trille marqué « perendosi » sembla se prolonger indéfiniment.

À l'orchestre, le Prokofiev requiert encore quelques retouches. Le Ravel aussi, bien qu'il nous valut quelques merveilles de ce côté-là: l'éloquence du cor-anglais dans son dialogue avec la pianiste, la vitesse avec laquelle le basson la suivit dans le finale. Il reste quelques détails à travailler avant de porter à New York un Boléro qui fut cependant moins imparfait que lundi soir.

Également préparée pour Carnegie, la Petite Symphonie concertante de Frank Martin était reprise de la veille, mais cette fois Dutoit s'était conformé au souhait du compositeur en plaçant les trois instruments (harpe, clavecin et piano) au centre. La sonorité était meilleure et le résultat musical, encore plus séduisant, avec ses échos de Bartok et de Falla. Voici un excellent choix de la part de Dutoit: une musique raffinée, bien représentative de ce qu'est l'OSM, et comme New York n'en entend certainement pas tous les jours.

Le Martin requiert une disposition inhabituelle de l'orchestre et, comme la veille, il fallut ensuite assister à une séance de « déménagement » interminable mais, au fond, presque amusante.

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL.** Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Solistes: Martha Argerich, pianiste, Jennifer Swartz, harpiste, Mark Kroll, claveciniste, et Rolf Bertsch, pianiste. Mardi soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre de la série « Grands Concerts ». (Radiodiffusion: 19 nov., CBF-FM - heure non indiquée.)

Programme: Petite Symphonie concertante, pour harpe, clavecin, piano et deux orchestres à cordes (1944-45) - Martin  
Concerto pour piano et orchestre no 1, en ré bémol majeur, op. 10 (1911) - Prokofiev  
Concerto pour piano et orchestre en sol majeur (1930-31) - Ravel  
Boléro (1928) - Ravel



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

**Martha Argerich et Charles Dutoit répondant à l'ovation prolongée d'une salle archi-comble hier soir, à Wilfrid-Pelletier.**

**POURQUOI SE PRIVER?**  
**C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN**  
**DE 6h À 9h TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE**

IL AIME LA VILLE ET LA VIE QU'ON Y MENE. ET PLUS QUE JAMAIS IL EST MATINAL, CURIEUX ET À L'AFFÛT DE TOUTES LES NOUVELLES. AVEC RENÉ HOMIER-ROY AUX COMMANDES DE LA NOUVELLE ÉMISSION DU MATIN À LA RADIO DE RADIO-CANADA, AVEC SES DYNAMIQUES COLLABORATEURS, NON SEULEMENT VOUS SAUREZ À QUOI VOUS ATTENDRE AVANT DE DÉMARRER VOTRE JOURNÉE, MAIS VOUS LA COMMENCEREZ DE FAÇON AGRÉABLE!

Radio-Canada  
CBF 690  
Pour en savoir plus



### course de la journée olympique

Quand: Dimanche, le 26 octobre 1997

Où: Parc Maisonneuve

Départ / Arrivée: Chalet du Parc (entrée sur Sherbrooke, Métro Viau)

Prochain arrêt: Nagano!

La course de la journée olympique a pour but d'amasser des fonds pour l'Équipe Canadienne qui se rendra aux XVIII<sup>e</sup> Jeux Olympiques d'hiver de Nagano au Japon.

Horaire: 9h00 - 10h30

Inscriptions

10h15 Échauffement aérobique

10h30 Départ course/marche 5 km

11h00 Départ Relais des écoles 5 x 1 km

12h00 Remise des prix

Venez rencontrer des athlètes olympiques tels:

Nathalie Lambert, Nicolas Gill, André Viger et Jean-Marc Chouinard!

Vos frais d'inscription vous donnent droit à:

- un t-shirt Roots de la Course de la journée olympique
- un certificat officiel de participation
- un goûter fantastique et des rafraîchissements

**La Presse** Formulaire d'inscription:

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SEXE: M F ÂGE: \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE: \_\_\_\_/\_\_\_\_/19\_\_\_\_

(\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ NOM DE L'ÉQUIPE \_\_\_\_\_

ÉCOLE \_\_\_\_\_ CAPITAINE DE L'ÉCOLE \_\_\_\_\_

Faire les chèques à l'ordre de: « Équipe olympique canadienne »

2380, av. Pierre-Dupuy, Montréal (Québec) H3C 3R4

<b>Épreuve:</b>	<b>Taille de t-shirt:</b>
<input type="checkbox"/> Marche/course amicale de 5 km - 15,00\$	<input type="checkbox"/> G
<input type="checkbox"/> Relais des écoles 5 x 1 km	<input type="checkbox"/> TG
Individuel: Minimum 15\$ en promesses de dons	
Équipe: Minimum 75\$ en promesses de dons	

Renonciation: Par le biais de cette inscription anticipée, j'accepte, en mon nom et au nom de mes héritiers, de mes exécuteurs et de mes administrateurs de renoncer à tout droit de réclamation de dommages-intérêts à l'endroit de l'Association olympique canadienne, d'Athlétisme Canada, de Couroons Canada, YMCA de Montréal, Ville de Montréal, ou de tout autre organisme, commanditaire ou particulier associé à cet événement pour toute blessure subie lors de cet événement. De plus, j'accepte qu'on utilise gratuitement mon nom et/ou ma photo dans des reportages, à la télévision, etc. J'atteste et je confirme être en bonne forme physique et m'être suffisamment entraîné(e) pour cette épreuve et que ma condition physique a été vérifiée par un médecin.

SIGNATURE DU PARTICIPANT \_\_\_\_\_ SIGNATURE PARENT/TUTEUR \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_  
(SI MOINS DE 18 ANS)

Informations: (514) 861-3374

du 17 octobre au 27 octobre 1997 - Au Medley

**On y donne**

Ligue Nationale d'Improvisation



**la claque!**

La Presse

MEDLEY  
1170, Rue Saint-Denis  
(514) 842-6557

ADMISSION

Réseau ADMISSION  
(514) 790-1245  
ou 1-800-361-4595

CKOI  
96.9 FM

Déjà 20 ans!







# Une Danoise inculpée de 22 meurtres

SLIM ALLAGUI  
de l'AFP, COPENHAGUE

Une employée d'une maison de retraite de Copenhague a été inculpée hier du meurtre de 22 pensionnaires d'août 1994 à mars 1997, sans éveiller les soupçons des autorités.

Les victimes, 15 femmes et sept hommes âgés de 65 à 97 ans, étaient tuées par des surdoses de calmants, du kétogon, selon l'inspecteur en chef de la police criminelle Kurt Jensen.

Après huit heures d'audition au parquet de Copenhague, l'accusée, arrêtée lundi, et qui plaideait non coupable, a été relâchée par le juge, estimant que les soupçons pesant sur elle sont documentés, mais pas suffisants pour justifier sa mise en détention préventive, comme le réclamait la police.

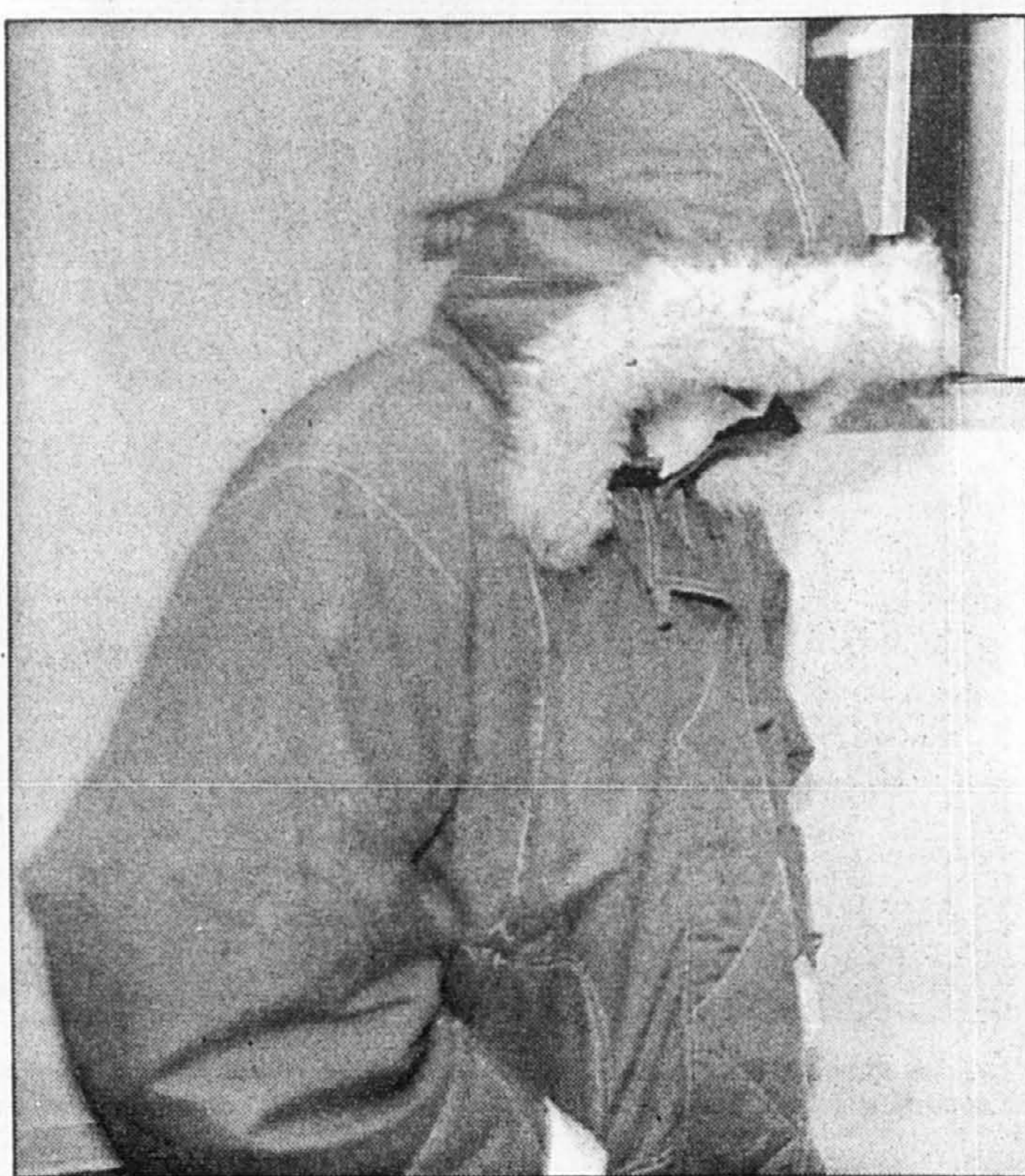
Elle demeure toutefois inculpée des faits qui lui sont reprochés, a précisé M. Jensen, chargé de l'enquête.

Ce dernier n'a pas exclu que le nombre de morts suspectes puisse être plus important. L'enquête sur les décès de ces dernières années le montrera, avait-il dit à la presse, notant que « les victimes étaient mortes en douceur, par petites doses répétées de kétogon ».

La police a enquêté depuis mars sur cette affaire, unique dans les annales du royaume, à la suite d'un taux de décès trop élevé durant la période d'embauche de l'aide-soignante et de rumeurs d'euthanasie active, interdite par la loi.

Cette affaire a provoqué une onde de choc dans les hospices et la population, brisant l'image sécurisante du système de soins du troisième âge au Danemark.

L'accusée a été licenciée en mars 1997 pour malversations financières. Elle aurait volé et détourné, selon la police, des comptes bancaires de ses victimes et d'autres pension-



L'accusée avait la mine basse, hier, à son arrivée au tribunal.

naires encore vivants pour un montant total de 629 000 couronnes (93 185 dollars).

Selon le représentant de l'accusation publique, Michael Joergensen, qui a analysé la semaine dernière quatre dossiers sur 22 des personnes décédées, « tout semble indiquer que les médicaments normaux et vitaux que devaient pren-

dre les vieillards ont été remplacés par du kétogon, un calmant qui peut être aussi mortel que la morphine ».

L'accusée était elle-même confondue par son propre journal, où elle écrivait entre autres « K... (le nom d'une victime) a décidé de mourir. C'est pourquoi il n'a plus reçu de médicaments. »

# L'armée américaine réussit un tir au laser en direction d'un satellite

Agence France-Presse  
WASHINGTON

L'armée américaine a effectué avec succès un essai de tir au laser en direction d'un satellite, l'illuminant à plusieurs reprises, a annoncé hier le Pentagone.

Le test a été mené vendredi sur le terrain de tir de White Sands, au Nouveau-Mexique, a-t-on précisé de même source.

Le secrétaire à la Défense William Cohen avait donné son feu vert début octobre à Maastricht (Pays-Bas) au test controversé du rayon laser MIRACL (Mid-Infrared Advanced Chemical Laser), soulevant une tempête de critiques de la part des sociétés de communications satellitaires commerciales qui craignent le début d'une course aux armements anti-satellite.

« L'essai comprenait l'illumination à plusieurs reprises du satel-

lite pendant des périodes de moins de cinq secondes », a expliqué le lieutenant-colonel Bob Potter. « Le satellite n'a pas été détruit et son capteur n'a pas été endommagé », a précisé le responsable du Pentagone.

« Les données recueillies sont analysées et aucune autre expérience de ce type n'est prévue », a-t-il ajouté.

Deux précédents essais avaient dû être reportés en raison de problèmes techniques et de mauvaises conditions météorologiques.

La date limite pour pouvoir mener à bien cette expérience était le 23 octobre, après quoi le satellite ne disposera plus de la lumière nécessaire à ses batteries solaires.

Le département américain de la Défense avait assuré que cet essai ne contrevient à aucun traité international signé par le pays.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

**La Commission Scolaire Jérôme-LeRoyer**

**APPELS D'OFFRES**  
NOS 745 - 747 - 748 - 749 - 750

APPAREILLAGES ET OUTILLAGES  
POUR : CHAUDRONNERIE,  
MONTAGE D'ACIER DE STRUCTURE,  
POSE D'ARMATURE DU BÉTON ET  
SERRURERIE DE BÂTIMENT /  
CENTRE MULTISERVICE

REMISE DES DOCUMENTS,  
LE MERCREDI 22 OCTOBRE 1997

DATE D'OUVERTURE  
DE LA SOUMISSION:  
LE MARDI 4 NOVEMBRE 1997  
À 14 H

Les documents et conditions de la soumission seront disponibles à compter de la date ci-haut mentionnée, au bureau de MADAME LILY CARRIGAN, 550, 53e Avenue, Montréal (Québec) H1A 2T7.

Pour de plus amples informations: 642-9520, postes 224 - 223

MONTRÉAL (P.-A.T.)  
Le 16 octobre 1997

**HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL**  
THE MONTREAL GENERAL HOSPITAL

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**

Le mercredi 29 octobre 1997, 17h, à l'amphithéâtre Osler - 6e étage, avenue Cedar, Hôpital général de Montréal.

**la Baie**  
RECTIFICATIF

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires **Mode foyer** (9-3A) et **Soldes d'hiver** (89-4) publiés par la Baie en octobre 1997.

**PAGE 22.** Minichalne Sanyo. On aurait dû lire: Changeur laser pour 3 DC.

(9-4):  
**PAGE 5.** Ensembles gants et serre-tête en molleton arctique et gants en peau de porc suédée (modèle de gauche). Retard de livraison.

**PAGE 23.** Montres Anne Klein. Retard de livraison.

**PAGE 39.** Tous les ornements sur cette page. On aurait dû lire: DURANT 5 JOURS! Du mardi 21 oct. au samedi 25 oct. Garantis de 100 lumères d'extérieur. Non offertes. PAGE COUVERTURE ARRIÈRE. Emballage de bonbons Gargon, 1 kg. Diffère de notre photo. Friandises Nestlé pour l'Halloween, chocolat Sweet Escapes de Hershey et boîtes de friandises assorties Nestlé. Quantités limitées.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

### CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE 06-01 (EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL)

#### AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions des articles 392 et suivants de la Loi sur l'instruction publique, AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné de l'adoption du projet de Règlement suivant:

#### APCP-01

RCP-97-01 - Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil provisoire de la Commission scolaire Francophone 06-01 de janvier 1998 à juin 1998. (Ce projet de Règlement sera soumis à l'approbation du Conseil provisoire, le mercredi 10 décembre 1997 à 20 h).

#### RCP-97-01

**RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE 06-01 (EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL) DE JANVIER À JUIN 1998**

#### LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES

1. Le Conseil provisoire de la Commission scolaire Francophone 06-01 (Est de l'île de Montréal) tient ses séances ordinaires au 550, 53e Avenue, en la Ville de Montréal (quartier Pointe-aux-Trembles).

#### SÉANCES ORDINAIRES

2.0 Pour l'année 1997-98, le Conseil provisoire tient ses séances ordinaires à 20 h, les jours suivants:

7 janvier 1998	29 avril 1998
11 février 1998	13 mai 1998
11 mars 1998	27 mai 1998
8 avril 1998	10 juin 1998

3.0 Toute date de séance coïncidant avec une journée de congé statutaire décrétée par le Gouvernement du Québec ou par la commission scolaire sera reportée à la même heure le jour ouvrable suivant.

4.0 En cas de force majeure (tempête de neige, panne d'alimentation en électricité ou panne du système de chauffage, etc.), la séance sera reportée à la même heure le premier jour où il sera physiquement possible de la tenir.

#### ENTRÉE EN VIGUEUR

5.0 Le présent Règlement entre en vigueur à compter de la date de publication de l'AVIS PUBLIC d'adoption de ce Règlement.

Donné à Montréal, le 17 octobre 1997

Pierre Desjardins, Secrétaire général par intérim.

**CASILOC inc.**

**APPEL DE SOUMISSIONS NO 97-811**  
SERVICES D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
POUR LE CASINO DE HULL

**Clôture le : 10 novembre 1997, 11 h, heure locale**

Casiloc inc. désire recevoir des offres relatives au service d'un entrepreneur général pour le Casino de Hull. Les services recherchés sont pour les corps de métiers suivants:

1. Briqueteur-maçon;
2. Carreleur;
3. Charpentier-menuisier;
4. Cimentier-applicateur;
5. Couvreur;
6. Ferblantier;
7. Frigoriste;
8. Peintre;
9. Plâtrier;
10. Poseur de revêtements souples;
11. Poseur de systèmes intérieurs;
12. Manoeuvre (journalier);
13. Manoeuvre spécialisé;
14. Soudeur.

Le présent appel de soumissions s'adresse aux entreprises ayant la capacité de répondre aux conditions contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable au montant de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., le jeudi 23 octobre 1997 et le vendredi 24 octobre 1997, du lundi 27 octobre 1997 au vendredi 31 octobre 1997 et du lundi 3 novembre au vendredi 7 novembre 1997, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à:

**Société des casinos du Québec inc.**  
Direction de l'Approvisionnement  
500, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage  
Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune soumission reçue après le délai ne sera acceptée.

Pour être admissible à présenter une soumission, le soumissionnaire doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa soumission sera automatiquement rejetée:

- Avoir obtenu le document d'appel de soumissions directement de la direction de l'Approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc.;
- Détenir une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec (RECQ) valide;
- Avoir une place d'affaires au Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution au montant de 25 000 \$ en faveur de Casiloc inc.

La Société des casinos du Québec inc. ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de M. Carl Lessard au numéro (514) 499-8620.

**Michèle Lavigne**  
Directrice, Approvisionnement  
Société des casinos du Québec inc.  
Émis le 22 octobre 1997

**CASILOC inc.**

**APPEL DE PROPOSITIONS NO 97-812**  
SERVICE D'ENTRETIEN PAYSAGER — CASINO DE MONTRÉAL

**Clôture : le 14 novembre 1997, 11 h, heure locale**

Casiloc inc. désire recevoir des propositions de services pour fournir la main-d'oeuvre et l'équipement nécessaires à l'entretien paysager au Casino de Montréal.

Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du jeudi 23 octobre au jeudi 30 octobre 1997, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à:

**Société des casinos du Québec inc.**  
Direction de l'Approvisionnement, 15e étage  
500, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.

Casiloc inc. tiendra une séance d'information obligatoire le 31 octobre 1997 à 10 h. Veuillez confirmer votre présence auprès de Sylvie Lemay au (514) 282-8080, poste 2578.

Pour être admissible à présenter une proposition, le proposant doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée:

- Avoir obtenu, avant le 30 octobre 1997, 16 h 30, le document d'appel de propositions directement de la direction de l'Approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc.;
- Être une personne physique ou une société ayant une place d'affaire au Québec;
- Avoir exécuté des contrats d'entretien paysager et d'horticulture du même type que ceux déjà effectués sur le site du Casino de Montréal;
- Avoir exécuté des contrats d'entretien paysager et d'horticulture d'une valeur supérieure à 100 000 \$ chacun;
- Avoir, à son emploi ou en sous-traitance, des personnes ayant une formation reconnue et une expérience en horticulture et en arboriculture d'au moins quatre (4) ans;
- Avoir assisté à la séance d'information obligatoire.

Les propositions devront être accompagnées d'une garantie de proposition présentée sous la forme d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement de proposition au montant de 10% du montant total de la proposition en faveur de Casiloc inc.

Les propositions devront aussi être accompagnées d'une garantie d'exécution présentée sous la forme d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie irrévocable, d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution ou d'une convention relative à l'émission d'une traite bancaire émis en faveur de Casiloc inc. et représentant 10% du montant total de la proposition.

Il est à noter qu'il serait important que les gens qui assistent à la séance d'information aient pris connaissance du document avant d'y assister.

Casiloc inc. ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Yves Desmarais au numéro (514) 499-5027.

**Michèle Lavigne**  
Directrice, Approvisionnement  
Société des casinos du Québec inc.  
Émis le 22 octobre 1997

**CASILOC inc.**

**APPEL DE PROPOSITIONS NO 97-812**  
SERVICE D'ENTRETIEN PAYSAGER — CASINO DE MONTRÉAL

**Clôture : le 14 novembre 1997, 11 h, heure locale**

Casiloc inc. désire recevoir des propositions de services pour fournir la main-d'oeuvre et l'équipement nécessaires à l'entretien paysager au Casino de Montréal.

Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du jeudi 23 octobre au jeudi 30 octobre 1997, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à:

**Société des casinos du Québec inc.**  
Direction de l'Approvisionnement, 15e étage  
500, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.

Casiloc inc. tiendra une séance d'information obligatoire le 31 octobre 1997 à 10 h. Veuillez confirmer votre présence auprès de Sylvie Lemay au (514) 282-8080, poste 2578.

Pour être admissible à présenter une proposition, le proposant doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée:

- Avoir obtenu, avant le 30 octobre 1997, 16 h 30, le document d'appel de propositions directement de la direction de l'Approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc.;
- Être une personne physique ou une société ayant une place d'affaire au Québec;
- Avoir exécuté des contrats d'entretien paysager et d'horticulture du même type que ceux déjà effectués sur le site du Casino de Montréal;
- Avoir exécuté des contrats d'entretien paysager et d'horticulture d'une valeur supérieure à 100 000 \$ chacun;
- Avoir, à son emploi ou en sous-traitance, des personnes ayant une formation reconnue et une expérience en horticulture et en arboriculture d'au moins quatre (4) ans;
- Avoir assisté à la séance d'information obligatoire.

Les propositions devront être accompagnées d'une garantie de proposition présentée sous la forme d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement de proposition au montant de 10% du montant total de la proposition en faveur de Casiloc inc.

Les propositions devront aussi être accompagnées d'une garantie d'exécution présentée sous la forme d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie irrévocable, d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution ou d'une convention relative à l'émission d'une traite bancaire émis en faveur de Casiloc inc. et représentant 10% du montant total de la proposition.

Il est à noter qu'il serait important que les gens qui assistent à la séance d'information aient pris connaissance du document avant d'y assister.

Casiloc inc. ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Yves Desmarais au numéro (514) 499-5027.

**Michèle Lavigne**  
Directrice, Approvisionnement  
Société des casinos du Québec inc.  
Émis le 22 octobre 1997



### VILLAGE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL

Nous avons reçu mandat de la Régie des installations olympiques de mettre en vente sa propriété, connue sous le nom de «Village olympique», et de recevoir des propositions d'achat à cet égard.

La Propriété est située dans la ville de Montréal. Elle comprend un terrain d'une superficie totale de 1 611 908 pieds carrés (149 751,3 m<sup>2</sup>) sur lequel sont érigés, dans la partie sud, deux édifices de forme pyramidale formés chacun de deux bâtiments contigus comprenant des stationnements intérieurs, des bureaux, commerces et services aux niveaux inférieurs et 980 logements aux niveaux supérieurs, soit 2 174 276 pieds carrés (201 997 m<sup>2</sup>) de superficie construite totale. La partie nord du terrain est libre de construction et est construisible. La Propriété est évaluée, pour fins de taxation municipale, à 59 053 100 \$.

Le Vendeur désire clore la transaction de vente avant le 28 février 1998. Le prix d'achat sera payé comptant en totalité, à la clôture.

Un document d'information contenant la description de la propriété et des informations financières sommaires est disponible sur demande.

**Général Immobilier (Montréal-Paris) Inc.**  
Courtier immobilier agréé  
1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 310, Montréal (Québec) H3A 2M8  
Téléphone: (514) 849-1214 Télécopieur: (514) 849-2319

**Appel d'offres**  
**VILLE DE MIRABEL**

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour les régimes d'assurance collective vie, accident, maladie et salaire protégeant ses employés.

Les officiers autorisés des compagnies d'assurances sont invités à se procurer le cahier des charges au bureau du Groupe-conseil Aon inc. (MLH, Martineau Provencher et Société Conseil Alexander), 1801, avenue McGill College, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 3P4, à compter de la date de publication du présent avis.

Les soumissions doivent être remises en deux exemplaires au bureau de la greffière de la Ville de Mirabel, 14111, rue St-Jean, Mirabel (Québec), J0N 1R0, sous pli scellé et identifiées «Soumission pour assurance collective», au plus tard le lundi 17 novembre 1997, avant 11 heures.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Mirabel ce 22e jour d'octobre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

**La Greffière**  
Suzanne Mireault

**Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

**APPEL D'OFFRES**

**CONTRAT D'ENTREPRISE POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ÉGOUT DOMESTIQUE POUR LE PROJET SUIVANT :**

Projet SM-2014 :  
Construction d'un réseau d'égout domestique :  
37e Avenue du chemin d'Oka à la piste cyclable

**Documents disponibles :** Copies des plans, devis et documents de soumission seront disponibles à compter du **mercredi 22 octobre 1997** jusqu'au **mardi 28 octobre 1997** au bureau du GROUPE PROJECO EXPERTS-CONSEILS, au 30, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache, entre 8 h 30 et 17 h, du lundi au vendredi.

**Prix :** 150 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou en argent comptant, payable à GROUPE PROJECO EXPERTS-CONSEILS. De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront se procurer, à leurs frais, les devis normalisés suivants du Bureau de normalisation du Québec : NQ 1809-950, NQ 1809-951, NQ 1809-952, NQ 1809-970, NQ 1809-300, NQ 1809-726, NQ 1809-727 et NQ 1809-114, publiés par « Les Publications du Québec ». Ces devis normalisés font partie intégrante du document d'appel d'offres.

**Ouverture des soumissions :** Les soumissions seront reçues, avant 11 h, le 30 octobre 1997, au bureau du greffier situé au 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur formulaire spécialement préparés à cette fin et remise sous pli cacheté. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

**Garantie de soumission :** Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant minimum de 5 000 \$ ou d'un cautionnement de soumission au montant de 10 000 \$.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 20 octobre 1997

**Jean-Marc Rivest**  
Directeur général - greffier

# 900 Décès, Remerciements, prières

## INDEX DES DÉCÈS

- BEAUREGARD, Alfred**  
**BERNIER, Gérard**  
 Charlesbourg  
**BLAIS, S. Cécile**  
 Montréal  
**BRIAND, Andrée**  
 Montréal  
**CARON, Léda**  
 Repentigny  
**GARMEAI, Maurice**  
 Montréal  
**GRATTON, Vincent**  
 Montréal  
**HEBERT HART, Thérèse**  
 Montréal  
**LABELLE, Edouard**  
 Laval  
**LAFONTAINE, Guy**  
 République Dominicaine  
**LAFORTE, Jacques**  
 Montréal  
**MASSE, Clotilde Jeanne**  
 Laval  
**MORISSETTE GODIN, Alice**  
 Montréal  
**MOUSSEAU, Pierre**  
 Beauceville  
**ROY, Frère Auguste**  
**SCHEIN, Wilfrid Anton**  
 Richmond, Virginie  
**SIQUI, Monique**  
 Val d'Or  
**SMITH, Georges-H.**  
 ST-JEROME  
**TURGEON, Pierre**  
 Montréal  
**VIENS (Mousseau), Yvette**  
 St-Hubert

### BLAIS, S. Cécile, M.I.C.

(Cécile-de-la-Trinité)  
 A l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédée le 21 octobre 1997, à l'âge de 80 ans. Soeur Cécile Blais, Miss. de l'Imm.-Conception, fille de feu Omer Blais et de feu Mérida Turcotte. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses deux sœurs Mme Fernande de Sherbrooke et S. Cécile, m.i.c. de Québec ainsi que des neveux et nièces, cousins, cousines et amis. Elle sera exposée à la **Maison mère des SS Missionnaires de l'Immaculée-Conception 100 Pl. Juge Desnoyers Pont-Viau, Laval, Qc** le 22 octobre 1997 à 14 h. Les funérailles auront lieu le 23 octobre à 14 h en la Chapelle de la Communauté à Pont-Viau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire **Charles E. Rajotte Inc. (Ome Duquette) 1350 Beaubien Est, Mt**

### CARON URBAIN, Léda

À Repentigny, le 20 octobre 1997, est décédée Mme Léda Urbain Caron, épouse de feu M. Gilles Caron. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierrette Caron (Michel Haguette), Jean-Pierre Caron (Nicole Bellorive), ses petits-enfants: François (Marie-Josée Légaré), Sylvain (Geneviève Pallotier), Marie-Josée (François Legris), Jean-Sébastien (Geneviève Gorman) et ses arrière-petits-enfants, son frère, Philippe Urbain, ses belles-sœurs, Auréole, Germaine et plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis au salon **Alfred Dallaire Inc. 438 rue Notre-Dame, Repentigny** mercredi 22 octobre de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h ainsi que vendredi à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 octobre, à 14 h, en l'église de la Purification de la B.-V.-M. au 445, rue Notre-Dame à Repentigny et de là au cimetière de St-Paul l'Ermitte où elle sera inhumée dans le caveau familial.

### Alfred Dallaire Inc.

438 rue Notre-Dame, Repentigny  
 mercredi 22 octobre de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h ainsi que vendredi à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 octobre, à 14 h, en l'église de la Purification de la B.-V.-M. au 445, rue Notre-Dame à Repentigny et de là au cimetière de St-Paul l'Ermitte où elle sera inhumée dans le caveau familial.

### GARNEAU, Maurice

À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 17 octobre 1997, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédé M. Maurice Garneau, époux de dame Bernadette Pepin. Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition. Une messe de funérailles sera célébrée en présence des cendres vendredi le 24 octobre à 14 h en l'église St-Antoine de Longueuil et de là au cimetière du même endroit pour l'inhumation. Des dons à la Fondation des maladies du cœur de la rive-sud seraient appréciés. La direction des funérailles a été confiée à la **Coopérative funéraire Rive-sud de Montréal 1848 rue Ste-Hélène, Longueuil**

### GRATTON, Vincent

À Montréal, le 18 octobre 1997, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Vincent Gratton, fils de Jean-Guy Gratton et de Monica Cardinal. Il laisse aussi dans le deuil ses frères, François (Sylvie Phaneuf), André et Lambert; sa grand-mère, Adrienne, sa marraine, Stella et son parrain, Michel, ses tantes: Jeanine (Ben Benoit), Madeleine (Léo Vanier) et Stella (Jules Allard), ses cousins et cousines, ses amies. Vincent ne sera pas exposé. Une cérémonie aura lieu en l'église St-Adolphe d'Howard, samedi le 25 octobre à 14h30. La famille recevra vos condoléances à l'église à compter de 12h30. S.V.P. pas de fleurs, un don à Jeunesse au Soleil, 4251 St-Urbain, Montréal, H2W 1V6 (formulaires à l'église) seraient appréciés.

### HERBERT HART, Thérèse

1928 - 1997  
 A Montréal, le 17 octobre 1997, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Thérèse Hart, épouse de Armand Hébert. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Yvan (France), Francine (Richard), ses petits-enfants: Emmanuelle, Mathieu, Véronique, Jessica; ses frères, belles-sœurs, neveu et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis au **Complexe funéraire Magnus Poirier Inc. 6825 Sherbrooke Est, Montréal** Une réunion de prières aura lieu en la chapelle samedi le 25 octobre 1997, à 14h30. Heures de visites samedi le 25 octobre de 13h30 à 14h30. Pas de fleurs, des dons pour les maladies du cœur seraient appréciés.

### LAFONTAINE, Guy

En République Dominicaine est décédé le 15 octobre 1997, Guy Lafontaine, âgé de 66 ans, demeurant autrefois à Boucherville. Il laisse dans le deuil ses trois enfants: Michel (Cécile Robert), Lyse, Marc (Monic Fagnan), leur mère Anne-Marie Jutras ainsi que cinq petits-enfants. Il sera aussi regretté par sa soeur et ses frères: Berthe et son époux le Dr Jean Marion, Gérard et son épouse Pauline Raymond, Fernand et son épouse Liliane Lamy, Roger et son épouse Denise Landry ainsi que sa belle-soeur Madeleine épouse de Léon, décédé. Une messe commémorative aura lieu au Centre communautaire St-Louis, 220 Claude-Dauzat, Boucherville, le jeudi 23 octobre 1997 à 16h30. La famille recevra les parents et amis au Centre communautaire une heure avant la cérémonie.



**LABELLE, Edouard**  
 1916 - 1997

Paisiblement à Laval, le 21 octobre 1997, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edouard Labelle, époux de feu Marie-Flore Paquette. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marcel (Angèle Blais), Raymond (Germaine Laurier), Monique (Roger Charron), Gilles (Nicole Paquet), Denis (Gaby Daoust), Lise (Jacques Morin), Francine (Robert Letendre), Normand (Monique Lalonde), Pierre (Henriette Alexandre); ses 19 petits-enfants et ses 5 arrière-petits-enfants et son amie Marie Gaudet. Il laisse également sa soeur Rosida, son frère Jean-Paul, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis au **Complexe funéraire Magnus Poirier Inc. 222 boul. des Laurentides, Laval** Les funérailles auront lieu le jeudi 23 octobre, à 10 h, en l'église St-Gilles et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul. La famille tient à remercier sincèrement le personnel du Manoir Rossignol de l'Oasis de Laval pour ses soins chaleureux. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 9 h.

### LAFORTE, Jacques

1921 - 1997  
 A Montréal, le 20 octobre 1997, à l'âge de 76 ans, est décédé Jacques Laforte. Une liturgie de la parole aura lieu en la chapelle du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, au 4601 chemin Côte-des-Neiges, Montréal, le jeudi le 23 octobre 1997, à 13h30.

### MASSE, Clotilde Jeanne

Au CHSLD St-Jude, à Laval, le 21 octobre 1997, à l'âge de 88 ans et 5 mois, est décédée Mme Clotilde Jeanne Masse, épouse en premières noces de feu Guillaume Paquette, en deuxième noces de feu Félix Berthiaume et en troisième noces de feu Jean-Charles Durand. Elle laisse dans le deuil sa fille Thérèse Paquette, ses beaux-fils, Lucien et Emilie Paquette et leurs épouses, Jeanne et Denise, son fils André Berthiaume (Lise Moisan), 11 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Lui survivent sa soeur aînée Cécile (feu Aimé Major), plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service religieux avec les cendres sera célébré en l'église Ste-Lucie, 8961, 12e avenue St-Michel, samedi 25 octobre 1997 à 11 heures. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie.  
**Direction Alfred Dallaire Inc.**

### MORISSETTE-GODIN, Alice

À Montréal, le 17 octobre 1997, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Alice Morissette, épouse de feu Martial Godin. Elle laisse dans le deuil ses filles: Renée (Mike O'Dwyer), Monette, Odette et Paulette (Michel Corbeil), ses douze petits-enfants. La famille accueillera parents et amis au **Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée 63 av. Lorne, St-Lambert** Les funérailles auront lieu le lundi 27 octobre 1997 à 11 h en l'église de St-Lambert, 41 Lorne et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie Rive-Sud. Parents et amis sont invités chaleureusement à ce grand rassemblement. Heures de visites dimanche de 19 à 22 h et lundi à compter de 10h.

### MOUSSEAU, Pierre

1960 - 1997  
 Au C.H. Royal-Victoria, le 19 octobre 1997, à l'âge de 37 ans, est décédé Pierre Mousseau, demeurant à Beauceville. Il laisse dans le deuil sa conjointe Monique Bayard, son fils Gabriel, ses parents, Huguette Dansereau et André Mousseau (Francine Auger), ainsi que son frère Jean-François, sa soeur Anne-Marie et plusieurs amis(es). La famille recevra les condoléances le mercredi 22 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon funéraire **Maurice Demers Inc. 881 Mgr Laval, Beauceville** Les funérailles auront lieu le jeudi 23 octobre à 10h30 en l'église St-Mathieu de Beauceville, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Jeudi matin ouverture du salon des 8h30. Des dons aux soins palliatifs du C.H. Royal-Victoria seraient appréciés.

### Crémation Économique

**CONSULTATION À DOMICILE SANS OBLIGATION EN TOUT RESPECT SIMPLICITÉ ET RAPIDITÉ**

QUALITÉ QUÉBÉCOISE  
 Entreprise associée  
**593-7373**



**ROY, Auguste**  
 (frère Dominique-François)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 19 octobre 1997, à l'âge de 93 ans, est décédé Frère Auguste Roy, mariste. Il a passé sa vie dans l'éducation des jeunes par l'enseignement et l'animation de mouvements de jeunesse. Une carrière toute remplie de dévouement, de présence et d'attention aux personnes. Lévis, La Tuque, St-Jean (N.D.A.), Henryville, Laval pour ne nommer que quelques postes, se souvenant de son action bienfaisante dans leur milieu.  
 Confrères maristes, neveux, nièces, cousins, cousines et un grand nombre d'amis et d'anciens le gardent dans leurs souvenirs et leurs affections.  
 La dépouille mortelle sera exposée à la **Maison provinciale des Frères Mariste 14 Bord-de-l'Eau, Iberville** à compter de 17 heures le 21 octobre. Les funérailles seront célébrées le mercredi 22 octobre, à 19h30, en la chapelle de la Maison provinciale. Inhumation au cimetière de la communauté.

### SCHEIN, Wilfrid Anton

Wilfrid Anton Schein, président de Schwarzschild Jewelers, est décédé à Richmond, Virginie, le mercredi 8 octobre 1997 après une brève maladie. Il était âgé de 51 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Hasmig, son fils Alexandre et sa fille Christine Ann; sa mère Sophie Vartanian de Montréal, Canada; son frère et belle-soeur, Walter et Sonia Schein de Montréal; son beau-père et belle-mère, Archo et Ara Garabedian de Montréal; beau-frère et belle-soeur Arto et Nora Garabedian et son neveu Marc Garabedian, de Toronto, plusieurs parents et amis au Etats-Unis et au Canada.  
 Il a commencé, il y a 30 ans sa carrière de bijoutier chez Henry Birks & Sons de Montréal, Canada. En 1990, il était nommé président de Henry Birks Jewelers Inc. à Minneapolis, MN et devient président de Schwarzschild Jewelers à Richmond, VA en 1994. Les funérailles ont eu lieu au St. James Armenian Church à Richmond, VA.

### SIQUI, Monique

À Centre hospitalier de Val d'Or, le 18 octobre 1997, est décédée, à l'âge de 46 ans, Monique Sioui, épouse légitime de Richard Kistabish. Outre son époux Richard, elle laisse dans le deuil ses enfants: Patrick Sioui, Wanaki, Minow, sa petite-fille Tasheena Herney-Sioui, sa mère Esther Wawanolett, sa soeur Christine Sioui ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, autres parents et amis. Une cérémonie d'adieu aura lieu en présence des cendres en l'église d'ODANAK, le samedi 25 octobre 1997 à 14 h. Compensez l'envoi de fleurs, par des dons à la Fondation canadienne "Rêve d'Enfant", Chapitre du Québec, 4220 rue St-Laurent, Montréal.



**SMITH, Georges-H.**

À St-Jérôme, le 9 octobre 1997, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Georges-H. Smith, retraité de Bell Canada. Il laisse dans le deuil son épouse, Yvette Lauzon, ses enfants: André (Lise Clement), Jean, Guy (Sandra Lunghi), Marie (Momodou Drammeh), Claude (Lorna Mc Cabe), Luc et Louis; ses petits-enfants: Eric, Martin, Marc-Hugo, Carole, Sonia, Laurent, Mathieu, Julia, Clara et Geneviève Smith, François et Marie-Claude Gauthier ainsi que 3 arrière-petits-enfants. La famille recevra les condoléances à l'église Ste-Paule, 920 rue Labelle, St-Jérôme, samedi le 25 octobre à compter de 9h30. Les funérailles auront lieu à 10h. Des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Société Alzheimer seraient appréciés.  
 Il a vécu pour nous tous, Qu'il repose en paix

### TURGEON, Pierre

À Montréal, le 13 octobre 1997, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Pierre Turgeon. Il laisse dans le deuil son père Georges et sa mère Thérèse (Brown), son frère Marc ainsi que de nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et amis le 23 octobre au **Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal** à compter de 13 heures, suivra une réunion de prières en la chapelle du salon à 14 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à Centraide seraient appréciés.

### VIENS (Mousseau), Yvette

1912 - 1997  
 De St-Hubert, le 17 octobre 1997, à l'âge de 84 ans, est décédée Yvette Mousseau, épouse de feu Maurice Viens. Elle laisse dans le deuil sa fille Lorraine Viens, son beau-frère Paul Viens (Suzanne), son cousin Louis Mousseau (Liliane), ses neveux et nièces, parents et amis.  
 Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 25 octobre à 11 h en l'église St-Thomas de Villeneuve, 5460, boul. Payer, St-Hubert. Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur, 442-6387, ou à l'Association pulmonaire du Québec, 596-0805.  
**Direction funéraire: La Maison Darche**

### 2e ANNIVERSAIRE



**DI GIROLAMO, Constant**

À la mémoire d'un époux, père et grand-père bien-aimé, décédé le 22 octobre 1995. Deux ans depuis ton départ. Tu es toujours dans nos pensées et notre cœur. Tu y resteras toujours. Ton épouse Rita, tes enfants J. Constant (Denise), Johanna (Gaston) et tes petits-fils Alexandre et Eric.



**BEAUPARLANT, Antoinette**

Suite au décès de Antoinette Beauparlant, née Godin, survenu le 11 septembre 1997 à Saint-Laurent, sa famille, René (Jacqueline Hamel), Gilles (Lise Martel), Monique (Raymond Des Grosseillers), Michel (Marie-Nicole Hébert), Ginette (Robert Bessette) et ses petits-enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par dons, fleurs, messes, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MERCI MON DIEU pour faveur obtenue: SL  
 REMERCIEMENTS à Mère d'Youville pour faveur obtenue: J.G.C.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue: P.H.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue: S.L.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue: M.C.F.  
 REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue: P.S.

## ENVOYEZ DON

# DON

**UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS**

**10 TIMBRES DE PAQUES**

1800 263-1969

## La télé numérique en 1999 ?

Presse Canadienne  
 TORONTO

Les téléspectateurs de Montréal, Toronto et Vancouver pourraient avoir accès à des émissions télévisées en mode numérique, de haute qualité et sur grand écran, dès 1999, affirme un groupe de travail fédéral dans un rapport remis hier à la ministre du Patrimoine Sheila Copps.

Ce rapport, qui a demandé deux ans de travaux, a été dévoilé à la clôture du congrès de trois jours des télédiffuseurs privés du Canada qui vient de se terminer à Toronto.

Le rapport énumère 17 recommandations sur l'implantation de la télévision en mode numérique au Canada, qui éliminerait la télévision en mode analogique (le mode actuel) dans toutes les régions du pays d'ici 2007, après une période intermédiaire au cours de laquelle les réseaux diffuseraient simultanément en modes numérique et analogique.

Le président du groupe de travail, Michael McEwan, a indiqué que l'implantation de la télévision numérique suivrait d'un an ou deux le rythme de l'implantation

du nouveau mode aux États-Unis, qui doit débuter en novembre 1998.

Le rapport recommande notamment qu'un société à but non lucratif soit constituée pour superviser le transfert du mode analogique au mode numérique. Il propose en outre que le fonds canadien d'aide à la production d'émissions pour la télévision et le câble, doté de 200 millions \$, devienne permanent et soit enrichi pour contribuer à subventionner les réseaux pour les coûts additionnels qu'impliquent les changements d'équipement, et que tous les détenteurs actuels de permis de diffusion hertzienne se voient octroyer des permis de diffusion en mode numérique.

Mme Copps a déclaré devant les délégués qu'elle était favorable à l'idée de rendre le fonds permanent, et a prédit que la transition au mode numérique serait difficile.

Ainsi que cela s'est produit lors d'autres «révolutions» dans la technologie du divertissement au foyer, les nouveaux types de téléviseurs seront d'abord plus coûteux, mais on s'attend à ce que les prix baissent rapidement, comme cela a été le cas des lecteurs de disques compacts dans les années 1980.

Un téléviseur japonais en mode numérique coûte présentement de 5000 \$ à 6000 \$ US.

Les délégués au congrès ont également assisté à la première démonstration pratique de nouveaux types de récepteurs radio en mode numérique, tandis qu'un consortium de diffuseurs torontois annonçait qu'il avait officiellement soumis une demande de permis de diffusion radio en mode numérique au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Une période semblable de diffusion simultanée dans les deux modes — numérique et analogique — sur les principaux marchés est également envisagée l'an prochain.

Par ailleurs, la présidente du CRTC a vraisemblablement fait plaisir à son auditoire lorsqu'elle a affirmé que la nouvelle politique de son organisme est de laisser l'industrie s'autoréglementer lorsque cela est approprié. Mais, sans faire mention spécifiquement de l'arrivée sur les ondes canadiennes du provocant commentateur américain Howard Stern, Mme Françoise Bertrand a prévenu les diffuseurs qu'elle surveillerait de près le ton des animateurs de radio.

## La NASA lancera deux nouvelles missions scientifiques

Agence France-Presse  
 WASHINGTON

Les Etats-Unis lanceront en 2001 et 2002 deux nouvelles missions scientifiques d'exploration spatiale pour étudier les vents solaires et la composition de trois comètes qui croiseront à proximité de la Terre au siècle prochain, a annoncé hier l'agence spatiale américaine (NASA).

La sonde Genesis, qui devrait être lancée du centre spatial Kennedy de Cap Canaveral en 2001, doit s'approcher du Soleil, recueillir des particules contenues dans les vents qui s'échappent de sa couronne et les rapporter sur Terre, le tout pour un prix total de 216 millions de dollars.

L'étude de ces échantillons d'oxygène, d'azote ou de gaz nobles est vitale pour le développement des théories sur l'origine du Soleil et des planètes de notre système solaire, qui se sont tous formés à partir des mêmes élé-

ments, selon la NASA. La mission Contour (Comet Nucleus Tour), d'un coût de 154 millions, doit, elle, prendre rendez-vous avec trois comètes pour prendre des photographies et analyser leurs noyaux et leurs queues. Après un décollage en 2002, la sonde Contour doit d'abord s'approcher à moins de 100 kilomètres de la comète Encke en 2003, puis croiser la route de Schwassmann-Wachmann en 2006 et enfin rencontrer celle d'Arrest en 2008.

«Contour va nous aider à mieux cerner l'étendue de la famille des comètes, dont nous pensons qu'elles possèdent toutes des caractéristiques uniques», a expliqué l'administrateur de la NASA chargé de la science, Wesley Huntress.

Ces deux nouvelles missions font partie du programme Discovery de la NASA, qui a pour vocation de développer l'exploration spatiale à bon marché.

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



TURQUIE

## Droits de l'homme

Sept membres de l'Association turque des droits de l'homme (IHD), dont son président Akin Birdal, ont été condamnés hier à des peines de prison allant jusqu'à deux ans pour avoir « provoqué le peuple à l'hostilité et à la haine », a rapporté l'agence Anatolie. Les accusés comparaissent, comme prévenus libres, devant la justice pour des interventions publiques faites à Ankara en 1996 à l'occasion de la journée mondiale de la paix du 1er septembre. Un autre défenseur des droits de l'homme, Esber Yagmurdereli, qui avait été arrêté dans la nuit de dimanche à lundi, a été mis en prison hier pour purger une peine de 23 ans.

d'après AFP

THAÏLANDE

## Avertissement

Les autorités thaïlandaises ont réclamé hier soir la fin des manifestations anti-gouvernementales à Bangkok, alors que la pression monte depuis deux jours dans la rue pour obtenir la démission du premier ministre Chavalit Yongchaiyudh. Cet appel survient alors que quelques milliers de manifestants sont rassemblés pacifiquement depuis la mi-journée devant les bureaux du Gouvernement, dans le quartier des ministères. Le sit-in devrait se poursuivre toute la nuit et une nouvelle manifestation est prévue aujourd'hui. Le général Chavalit a rencontré tard dans la soirée les chefs de l'armée et de la police pour discuter des manifestations anti-gouvernementales qui réclament son départ immédiat. Des rumeurs faisant état de l'instauration d'un état d'urgence avaient circulé dans la soirée à Bangkok.

d'après AFP

KENYA

## Heurts ethniques

Cinq personnes ont été tuées dans des affrontements inter-ethniques dans l'ouest du Kenya, et un candidat de l'opposition a été tué, a rapporté hier la police kenyane. Dans un premier temps, il était difficile de déterminer si les affrontements entre villageois des tribus Luo et Kisii, ainsi que l'incendie de maisons et de champs de canne à sucre étaient liés à la mort d'Akiro Obiga, candidat du Parti du développement national. Obiga aurait été tué dans sa voiture dans un échange de tirs entre la police et des trafiquants de café dans une zone agricole du nord de Migori.

d'après AP

BRÉSIL

## Violence policière

Depuis qu'un général, Niton Cerqueira, est à la tête du Secrétariat à la Sécurité Publique de Rio de Janeiro, la moyenne mensuelle de morts résultant d'actions policières a doublé, passant de 16 à 32, selon les résultats d'un rapport rendu public hier. Le rapport montre notamment que 64 % des morts ont reçu au moins une balle dans la tête ou dans le dos. De janvier 1993 à juillet 1996, 934 personnes sont mortes dans des opérations de la police militaire (PM, chargée du maintien de l'ordre au Brésil), faisant de Rio la championne mondiale en nombre de personnes tuées par la police.

d'après AFP

PÉROU

## Tension à la frontière

Les forces armées péruviennes ont dénoncé une « grave provocation » de l'Équateur contre un de leurs postes d'observation à la frontière, alors que les manifestations populaires se multiplient dans le nord du Pérou contre les « prétentions territoriales » du pays voisin. « Cet incident constitue une grave provocation qui affecte le processus de conversations en cours à Brasília » sur le différend frontalier entre les deux pays, a affirmé lundi soir un communiqué des forces armées du Pérou. Le Pérou et l'Équateur se sont affrontés militairement trois fois, en 1941, 1981 et en janvier et février 1995.

d'après AFP

# L'Uttar Pradesh en tutelle

## New Delhi impose son administration directe sur cet État de 140 millions d'habitants

Agence France-Presse  
NEW DELHI

Le gouvernement de New Delhi a démis le gouvernement nationaliste hindou de l'Uttar Pradesh et imposé son administration directe sur cet État du nord de l'Inde, ont annoncé hier les agences indiennes UNI et PTI.

Le gouvernement fédéral a pris cette décision quelques heures après que le parti Bharatiya Janata (BJP, parti du Peuple indien, nationaliste hindou), au pouvoir depuis peu dans cet État de 140 millions d'habitants, eut remporté un vote de confiance.

La décision a été prise à l'issue d'une réunion de plusieurs heures du Conseil des ministres à New Delhi au cours de laquelle le premier ministre Inder Kumar Gujral a annulé un voyage prévu en France et en Allemagne en raison de la si-

tuation dans l'Uttar Pradesh.

Le premier ministre indien, qui est arrivé au pouvoir il y a six mois, devait au cours de ce voyage plaider auprès du président français Jacques Chirac et du chancelier allemand Helmut Kohl la cause de l'Inde, qui souhaite obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Gujral a cependant maintenu sa participation à un sommet du Commonwealth qui doit se tenir du 24 au 27 octobre à Edimbourg en Écosse.

Un représentant du gouverne-

ment a indiqué que le Conseil des ministres avait évoqué le climat de violence qui a marqué le vote de la confiance au BJP au parlement régional de l'Uttar Pradesh.

Plusieurs ministres du gouvernement régional et le président de la Chambre avaient été blessés dans des échanges de coups de poing et des jets de chaises et de micros. La police était intervenue pour rétablir le calme et l'opposition avait quitté le parlement en masse.

Selon les agences indiennes, M. Gujral a pris la décision de destituer le gouvernement BJP dans l'Uttar Pradesh sous une intense pression venant aussi bien des rangs de sa coalition minoritaire de centre-gauche, le Front uni que du parti Congrès (I), qui ne fait pas partie du gouvernement de coalition mais qui le soutient. La destitution des nationalistes hindous

avait notamment été demandée par le parti socialiste du ministre de la Défense Mualayam Singh Yadav, membre clef de la coalition gouvernementale.

Le BJP, prévoyant son limogeage, avait menacé d'organiser un mouvement de protestation dans l'ensemble du pays.

Le BJP était allié dans l'Uttar Pradesh avec un parti se faisant le champion des castes inférieures, le Bahujan Samaj Party (BSP), qui a retiré dimanche son soutien, accusant les nationalistes hindous de discrimination à l'égard de ces castes défavorisées.

Principale force d'opposition au niveau national, le BJP espérait montrer, en gouvernant au sein d'une coalition, un visage présentable alors qu'il est accusé d'intolérance religieuse et d'être antimusulman.



PHOTO AFP

La population de la capitale est passée de 900 000 personnes à moins de 250 000 habitants. Comme le montre la photo, des centaines de résidents de Brazzaville, qui s'étaient enfuis dans la forêt avoisinante, reviennent en ville. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a récupéré deux cents cadavres dans les rues de Brazzaville depuis samedi.

## L'aide humanitaire arrive à Brazzaville désertée

### Deux bastions de Lissouba tombent

PIERRE BRIAND et MICHEL MARTIN  
envoyés spéciaux de l'AFP, BRAZZAVILLE

Des équipes humanitaires sont arrivées hier à Brazzaville, vidée de la majorité de ses habitants au moment où le nouveau pouvoir tarde à s'organiser.

À Pointe-Noire, ville pétrolière du sud du pays, 16 ressortissants étrangers étaient incarcérés hier au siège de la police, accusés d'être des « mercenaires », à la solde du régime déchu du président Pascal Lissouba.

Les villes de Dolisie et de Loudima, dans le sud du pays, bastions des miliciens de l'ex-président Pascal Lissouba, ont été prises lundi par les Forces démocratiques et patriotiques (FDP, bras armé du nouveau pouvoir) a-t-on appris hier à Pointe-Noire.

Le nombre de victimes serait « négligeable » et la trentaine d'expatriés, dont aucun n'a subi de violences, pourrait être évacuée rapidement sur Pointe-Noire avec l'accord des nouveaux responsables de Dolisie.

À Loudima, qui abrite le centre de formation des miliciens Zoulous de l'ancien régime, les combats ont été plus violents. Aucun bilan n'était disponible hier.

Les troupes angolaises qui se battaient aux côtés des hommes de Sassou Nguesso se prépa-

raient à un retrait tandis que les FDP se chargeaient de « nettoyer » la vallée du Niari, en direction de la frontière gabonaise, des derniers partisans de Lissouba.

Par ailleurs une mission conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'UNICEF et de plusieurs ONG qui doivent évaluer les besoins de la population est arrivée hier à Brazzaville. Tâche difficile car quelque 650 000 déplacés sont éparpillés à travers le pays.

La population de la capitale est passée de 900 000 personnes à moins de 250 000 habitants.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a récupéré deux cents cadavres dans les rues de Brazzaville depuis samedi.

L'arrivée hier d'une unité sanitaire française, accompagnée de 38 spécialistes des situations de crise et de 30 tonnes de matériel a marqué symboliquement le souhait de Paris d'aider Denis Sassou Nguesso, ancien chef de l'État, à réinstaller son pouvoir.

Plusieurs dignitaires du gouvernement déchu, dont cinq ministres, ont choisi l'Afrique du Sud, qui leur est accessible sans visa, comme terre d'asile. Lissouba est pour sa part réfugié au Burkina Faso.

Les partisans de Sassou Nguesso envisagent un « acte fondamental » pour régir la transition jusqu'aux élections, mais le nouvel homme fort n'a pas encore tranché entre un régime présidentiel ou un partage du pouvoir entre un président et un premier ministre.

À Pointe-Noire, 16 mercenaires présumés, paraissent plutôt en bonne santé, malgré, pour certains, des traces visibles de brutalités sans conséquences graves. Il s'agit de 11 Russes, 3 Français et 2 Belges, accusés par les nouveaux maîtres du Congo de trafic ou de transport d'armes pour le régime de Lissouba.

Les détenus affirment qu'ils n'ont jamais été des mercenaires à la solde de Lissouba et les Russes disent même que les Cobras les ont confondus avec des mercenaires ukrainiens qui auraient livré des armes par hélicoptère et combattu pour le président déchu.



PHOTO AFP

Trois Français et un Belge arrêtés hier à Pointe-Noire; ils sont soupçonnés d'être des mercenaires à la solde de Pascal Lissouba.

## Base secrète française d'armes chimiques en Algérie après l'indépendance

Agence France-Presse  
PARIS

Une base secrète française, installée en 1935 dans le nord du Sahara pour tester des armes chimiques, a fonctionné encore pendant 16 ans après l'indépendance de l'Algérie avec l'accord des autorités algériennes.

L'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* raconte, dans son prochain numéro qui paraîtra demain, l'histoire de cette base au nom de code « B2-Namous », fermée par la France en 1978. Cette base avait fait l'objet d'une annexe secrète aux accords d'Evian de mars 1962, qui ont mis fin à la guerre d'Algérie, ayant accordé l'indépendance à l'Algérie. Cet accord secret a été renouvelé en 1967 et 1972.

Pierre Messmer, ministre des Armées du général de Gaulle à cette période, a confirmé dans une interview à l'hebdomadaire l'existence et le fonctionnement de cette base.

Selon les accords d'Evian, la France garderait officiellement jusqu'en 1967 ses quatre sites d'essais nucléaires et spatiaux dans le centre du Sahara (Reggane, In Ecker, Hammaguir, Colomb-Béchar).

Ces quatre sites, fermés effectivement au début 1967 et remis à l'Algérie, ont permis à la France de procéder à ses 17 premiers essais nucléaires, aériens et souterrains, de février 1960 à février 1966. Dans cette zone, à la même époque, la France a également mis au point les vecteurs destinés à emporter les charges nucléaires de sa force de dissuasion.

La base d'essais d'armes chimiques avait été ouverte en 1935, près de la bourgade de Ben-Wenif, sur un plateau calcaire de la partie nord du Sahara algérien, à une centaine de km de la frontière marocaine. Les militaires français y testèrent des armes chimiques (gaz moutarde et phosgène) qui ne furent finalement pas utilisées pendant la Seconde Guerre mondiale.

Au début des années 50, les expériences reprirent à « B2-Namous ». Les accords d'Evian en 1962 autorisèrent alors la France, dans une clause secrète, à maintenir l'ouverture de cette base. En 1966, les sites d'essais nucléaires et spatiaux du Sahara ferment conformément aux accords d'Evian.

Le général de Gaulle avait secrètement ordonné deux ans auparavant de reprendre les recherches sur la guerre chimique et bactériologique, écrit *Le Nouvel Observateur*. La France va obtenir en 1967 un accord secret du président algérien Houari Boumediène pour prolonger de cinq ans l'activité de « B2-Namous » en échange de l'abandon des équipements militaires que la France laissait sur les sites de Reggane.

Ce nouvel accord prévoit également que les centaines de militaires français, qui travailleront désormais sur ce site secret (50 km X 50 km), le feront sous une couverture civile, une filiale de Thomson, la Sodetec étant leur employeur officiel.

En 1972, les militaires français souhaitent continuer leurs expérimentations d'armes chimiques à l'air libre et de matériels de protection alors qu'un vaste mouvement se dessine dans le monde pour l'interdiction de ces expériences. Un nouvel accord secret est signé avec l'Algérie. Finalement, « B2-Namous » sera définitivement fermée en 1978.

Pierre Messmer, qui a accepté pour la première fois d'évoquer cette base secrète, a affirmé au *Nouvel Observateur*: « Il y a un temps où les secrets n'ont plus lieu d'être. Nous sommes maintenant dans une période totalement différente des années de la guerre froide. Le chimique et le bactériologique sont des activités mortes et il est toujours possible de parler des morts ».